14 harraga algériens libérés par les autorités tunisiennes

Page 2

BACCALAURÉAT PARTIEL

DES MESURES DRACONIENNES POUR ÉVITER LA FRAUDE

page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5501 - MARDI 14 JUIN 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



L'OPEP préoccupée par les surplus de production

VERS UN ÉQUILIBRE DES PRIX DU PÉTROLE

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole se dit optimiste quant à un rééquilibrage des cours avant la fin de cette année. Selon son rapport mensuel, le fait le plus important qui accrédite cette thèse est la diminution graduelle de la production excédentaire dans les prochains mois. Autrement dit, la surproduction à l'origine de la chute vertigineuse des cours depuis 2014 va disparaître progressivement pour laisser place à un seuil de production plus "stabilisateur", plus "logique" et plus rationnel avec la réalité des marchés internationaux.

Page 3



LE COMMANDANT DE L'AFRICOM EN ALGÉRIE ET RÉUNION DE LA 3e SESSION DU DIALOGUE BILATÉRAL

L'ALGÉRIE UN LEADER RÉGIONAL PROACTIF CONTRE LE TERRORISME

Depuis une décennie, tous les patrons de cet organisme militaire visitent régulièrement notre pays pour s'imprégner d'abord des avancées de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme, ensuite pour s'abreuver à la politique de réconciliation nationale que l'Algérie a mise en pratique depuis 2006 avec les résultats que l'on sait.

Page 3



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

SENSIBILISATION CONTRE LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

La DGSN se déploie en force sur les réseaux sociaux

LA CAMPAGNE de sensibilisation contre les accidents de la circulation dans laquelle la police algérienne s'est lancée en 2016 ne se limite pas uniquement dans des salles fermées, sur des plateaux de télévision ou sur les ondes des Radios mais, cette année, elle est surtout, et pour la première fois, sur les réseaux sociaux. La DGSN vient de faire ses premiers pas et c'est déjà un tabac.
La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a investi les réseaux sociaux, surtout Facebook et Twitter qui détiennent le plus grand nombre d'internautes algériens, pour sensibiliser les jeunes personnes contre les accidents de la route.
L'hécatombe qui se poursuit sur les routes du pays, -plus de 100 morts déjà sont dénombrés dans des accidents de la circulation depuis le début du mois du Ramadhan- a poussé la police algérienne à créer un site sur Facebook pour sensibiliser les Algériens et, par la même occasion, tenter d'enraciner la culture d'une bonne conduite chez les internautes.
La cellule de communication de la DGSN a expliqué hier qu'un effet rapide et efficace chez les citoyens a accompagné l'opération de sensibilisation contre les accidents de la route qu'a lancé la DGSN sur son site.
Sur les cinq premiers mois de l'année en cours, la DGSN a dénombré plus de 20 000 visiteurs et commentaires sur son site, qui ont tous condamné les terribles accidents qui se sont produits ces dernières semaines, comme celui survenu sur la route de Laghouat et ayant fait 33 morts.
Les internautes algériens ont tous pointé du doigt certains automobilistes et chauffeurs de bus responsables d'horribles accidents qui se produisent presque chaque jour sur les routes rapides.
Profitant de cet espace créé par la Sûreté nationale, certains internautes ont livré à chaud et en temps réel des renseignements sur des accidents de la route qui sont survenus à ce moment-là.
De son côté, le commissaire de police Aâmer Laâroum, également directeur des relations publiques à la DGSN, a indiqué qu'à travers les commentaires des Internautes algériens et leur soutien à la police dans le cadre de la lutte contre les dépassements dangereux et l'excès de vitesse, une large solidarité réunit aujourd'hui les Algériens pour condamner certains comportements irresponsables de nombreux conducteurs qui provoquent des accidents mortels sur les routes.
« La DGSN ne ménage aucun effort pour préserver les vies et les biens des citoyens. Pour cela, tous les canaux seront utilisés afin de mieux sensibiliser les citoyens y compris les automobilistes. Facebook et Twitter restent parmi les canaux les plus importants auxquels la DGSN va recourir régulièrement pour faire diminuer le taux des accidents sur les routes et surtout celui du nombre de morts », a déclaré le commissaire de police Laâroum.
Pour rappel, la DGSN avait comptabilisé 809 morts et 19 337 blessés à travers 16 245 accidents de la circulation.
Ce nombre de morts est recensé dans les milieux urbains, il faut le souligner.
Face à ce « terrorisme » routier, les réseaux sociaux peuvent jouer un rôle capital pour enraciner une nouvelle culture de conduite et de vigilance chez les algériens, tel est l'objectif primordial visé par la DGSN à travers son site.

Sofiane Abi

BACCALAURÉAT PARTIEL

Des mesures draconiennes pour éviter la fraude



Toutes les mesures ont été prises afin d'assurer le bon déroulement des examens partiels du baccalauréat et d'éviter une nouvelle fraude lors de ces examens prévus du 19 au 23 juin, a assuré, hier, le secrétaire général du ministère de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed.

«Tous les moyens humains et matériels sont mobilisés et toutes les mesures ont été prises pour la réussite de cette session partielle», a affirmé M. Belabed qui s'exprimait sur les ondes de la chaîne III de la radio algérienne. Il a précisé, à cet effet, que «l'organisation est mise en place avec des mesures nouvelles draconiennes, ainsi que la logistique et les précautions qu'il faut pour aller vers le risque zéro de fuites». Le responsable a estimé, à ce propos, que «les risques de fraudes sont très réduits» pour cette session, soulignant que le gouvernement est «décidé à préserver l'intégrité et la crédibilité du baccalauréat». Il a précisé, dans ce cadre, qu'il est strictement interdit pour les candidats d'avoir son téléphone portable dans les salles d'examen, en prévenant que «tous ceux qui seront en possession de téléphones à l'intérieur des centres d'examens seront considérés comme étant en état de fraude». Ils seront, en effet, quelque 557 000 candidats à devoir repasser entre le 19 et le 23 juin prochain, des épreuves partielles, en raison des fuites de certains sujets d'examens enregistrés lors de la précédente session qui a eu lieu du 29 au 2 dernier. L'intervenant de la Radio algérienne a indiqué que les élèves concernés par cette nouvelle session ont pu depuis l'après-midi d'hier retirer leurs convocations sur le site Internet de l'Office national des examens et concours (http://bac.onec.dz/). En ce qui concerne les préparatifs des épreuves partielles, le SG du ministère de l'Education a fait savoir que 2 072 centres d'examens répartis à travers le pays, soit 81% de ceux mobilisés durant la première session (2 561) ont été habilités à accueillir les candidats concernés par cette nouvelle session. À l'instar d'autres mesures de prévention qu'il n'a pas voulu divulguer, le représentant du ministère de l'Education nationale a souligné que tous les dispositifs relatifs à l'impression des sujets, de leur acheminement vers les centres d'examen et de leur distribution aux candidats, ont été réexaminés. M. Belabed a Par ailleurs, considéré que le calendrier de ces examens partiels «est très aéré» de manière à permettre aux élèves de passer leurs examens dans les meilleures conditions, ajoutant que les candidats repasseront les épreuves dans les mêmes établissements où ils étaient affectés la première fois. Il a affirmé, également, que les candidats retardataires lors de la première session seront tolérés à repasser les examens afin de leur donner une nouvelle chance.

Lynda Louifi

INCARCÉRÉS DEPUIS UNE SEMAINE POUR ÉMIGRATION CLANDESTINE

Les autorités tunisiennes libèrent 14 harraga algériens

LES 14 HARRAGA algériens sauvés in extremis mercredi dernier par la marine tunisienne ont été relâchés, après des interrogatoires, par les autorités tunisiennes et remis aux services de police algériens des frontières.
C'est la première fois que des harraga algériens, interceptés en mer tunisienne, sont relâchés rapidement, sans connaître les sinistres geôles tunisiennes et les pires humiliations. Pour rappel, les 14 harraga avaient pris le large lundi 6 juin à partir de la plage de Sidi Salem (daïra d'El-Bouni) à destination de la Sardaigne. Après deux jours de navigation, leur embarcation a pris l'eau à 80 kilomètres des côtes tunisiennes. Conduits vers la base navale de Bizerte, ils seront remis à la Garde nationale tunisienne pour subir les procédures réglementaires. Contactés hier, des harraga originaires d'Annaba, habitant à la cité Auzas, n'arrivent pas à croire qu'ils sont encore en vie, d'abord quand le moteur de leur embarcation s'est arrêté, puis quand poussée par les vents ladite embarcation a heurté un minuscule rocher à fleur d'eau, laissant l'eau pénétrer à l'intérieur de la coque. «Heureusement, au moment où nous pensions au pire, un semi-rigide tunisien apparut et nous a secourus (…) L'autre peur c'est lorsqu'on nous a remis à la Garde nationale», raconte T. Kamel, 21 ans. Et de poursuivre : «Je n'arrive pas à comprendre que je suis dans mon pays. pour un harrag, la plus grande peur c'est d'être intercepté par les gardes-côtes tunisiens, parce qu'une fois entre leurs mains c'est l'interrogatoire musclé, la prison et on vous empêche de contacter vos proches. D'ailleurs, regardez les nombreuses protestations des parents de harraga devant le consulat général de Tunisie à Annaba». Pour B. Hamza, 29 ans : «C'est ma deuxième harga, la première en 2011 à partir de la plage d'Oued Bagrat avec 14 personnes, dont une femme enceinte. A peine en haute mer que deux navires des gardes-côtes algériens nous ont interceptés. Puis celle-ci, plus dangereuse, heureusement que Dieu a été avec nous en ce mois de ramadhan et je jure que je ne ferai plus de harga !». S. Saci, 27 ans, universitaire, apparemment encore traumatisé, raconte : «J'ai vu la mort rôder autour de moi et tout de suite j'ai pensé à mes parents qui m'avaient toujours soutenu dans mes études et que je ne pourrai plus revoir. Je n'ai même pas informé mon père ou ma mère, mon frère ou ma sœur de mon projet de harga. Le comble, c'est lorsque j'étais interrogé par un officier tunisien qui cherchait à me faire la morale en me demandant pourquoi nous fuyons le pays alors que l'Algérie est mille fois plus riche que la Tunisie. Mais une question troublante circule à travers le tout Annaba : «Pourquoi cette fois-ci les autorités tunisiennes ont-elles libéré des jeunes Algériens pris en flagrant délit d'émigration clandestine en territoire tunisien ?». Certains citoyens de la Coquette semblent trouver une réponse : «C'est peut-être pour le tourisme algérien en Tunisie». Mais il faut noter que des dizaines de harraga algériens croupissent encore dans les prisons tunisiennes.

Nabil Chaoui

L'OPEP PRÉOCCUPÉE PAR LES SURPLUS DANS LA PRODUCTION

Vers un équilibre des prix du pétrole

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole se dit optimiste quant à un rééquilibrage des cours avant la fin de cette année.



Selon son rapport mensuel, le fait le plus important qui accrédite cette thèse est la diminution graduelle de la production excédentaire dans les prochains mois. Autrement dit, la surproduction à l'origine de la chute vertigineuse des cours depuis 2014 va disparaître progressivement pour laisser place à un seuil de production plus «stabilisateur», plus «logique» et plus rationnel avec la réalité des marchés internationaux.

Ces conclusions du rapport du cartel justifient, aux dires des experts, la dernière décision de l'OPEP lors de sa réunion du 2 juin à Vienne. En effet, lors de ce sommet, l'organisation a refusé de fixer un plafond de production comme elle le faisait annuellement, estimant que la production actuelle est «raisonnable».

Les rédacteurs de ce rapport estiment que ce rééquilibrage est perceptible, en raison des conséquences de la longue durée de la bataille de la surproduction que l'Arabie Saoudite et les autres monarchies du Golfe avaient lancée pour contrecarrer les ambitions des producteurs américains du pétrole de schiste. Pour les spécialistes, il faudra attendre deux ou trois trimestres pour que l'excès actuel du brut s'estompe définitivement, permettant ainsi aux marchés de retrouver l'embellie et un baril beaucoup plus cher qu'actuellement. L'OPEP pompe aujourd'hui le tiers de la production mondiale, ce qui la rend encore influente et incontournable.

Le rapport prévoit surtout une contraction du brut hors-OPEP, couplée à une hausse légère de la demande mondiale de 1,2 million de barils par jour, ce qui permet une «absorption» de la surproduction actuelle. Cette demande mondiale de produits pétroliers est tirée par les carburants (essences et kérosène) encouragée par le rebond des ventes de véhicules en occident, mais aussi dans des pays émergents.

Cette perspective pourrait encore durer en raison des prix, jugés bas, du pétrole, et des achats négociés actuellement par des courtiers. Hier vers midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 50,19 dollars à Londres, soit une baisse de 35 cents par rapport à la clôture de vendredi. Par la même, le prix moyen du Sahara blend, pétrole brut de référence algérien, a poursuivi sa tendance haussière en s'établissant à 47,73 dollars/baril en mai dernier contre 42,33 dollars en avril, soit une augmentation de 5,4 dollars, selon le rapport de l'Opep.

La moyenne des prix du Sahara blend était de 39,41 dollars en mars dernier, indiquent les données publiées dans le rapport mensuel de l'Opep. Il convient de rappeler que le budget du pays est basé, depuis plusieurs années, sur un baril de référence à 37 dollars sur la base duquel est calculée la fiscalité pétrolière budgétisée. Toutefois, il semble que la fourchette des 50-60 dollars le baril serait durable. On assiste à cet équilibre des prix, depuis que les petits investisseurs américains dans le pétrole et le gaz de schiste ont fait faillite et fermé leurs puits.

De grandes compagnies avaient elles aussi licencié des milliers de travailleurs, faisant des grandes coupes dans leurs budgets destinés à la recherche, l'exploration et le forage. En deux ans de crise majeure dans les prix du pétrole, devenu non rentable pour la plupart des producteurs (il avait frôlé les 20 dollars le baril, il y a quelques mois avant de remonter), les multinationales avaient réduit leurs investissements dans le secteur.

H. R.

LE COMMANDANT DE L'AFRICOM EN ALGÉRIE ET RÉUNION DE LA 3e SESSION DU DIALOGUE BILATÉRAL

L'Algérie un leader proactif contre le terrorisme

DEPUIS une décennie tous les patrons de cet organisme militaire visitent régulièrement l'Algérie pour s'imprégner d'abord des avancées de notre pays en matière de lutte contre le terrorisme mais aussi pour s'abreuver à la politique de réconciliation nationale que l'Algérie a mise en pratique depuis 2006 avec les résultats que l'on sait.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu en début de semaine le commandant de l'AFRICOM, le général US David M. Rodriguez, en visite de travail dans le cadre de la 3e session du dialogue bilatéral stratégique algéro-américain.

Selon le communiqué diffusé juste après cette rencontre, le Premier ministre et son hôte ont procédé à «un échange de vues» sur un certain nombre de questions relatives à la situation sécuritaire prévalant dans le continent africain, et notamment dans la sous-région. Les deux responsables ont ainsi abordé les derniers développements intervenus dans la région du Sahel, «particulièrement en Libye, ainsi que les efforts déployés pour le rétablissement de la paix et de la stabilité».

Ce n'est pas la première fois que le patron de l'AFRICOM, basée en Allemagne, vient en Algérie. Depuis une décennie, tous les patrons de cet organisme militaire la visitent régulièrement pour s'imprégner d'abord de ses avancées en matière de lutte contre le terrorisme, mais aussi pour s'abreuver à la politique de réconciliation nationale que l'Algérie a mis en pratique depuis 2006 avec les résultats que l'on sait.

Les Américains semblent très impressionnés par cette politique qui a permis à l'Algérie de retrouver la paix et la sérénité



après une décennie de violence perpétrée par les groupes terroristes. Cet intérêt soudain des USA pour cette politique du fait de son étroite corrélation avec leurs intérêts dans l'espace méditerranéen qui constitue une zone stratégique pour les Etats-Unis semble aussi s'expliquer plus largement.

Les conflits au Mali, en Lybie, en Syrie et dans le Sahel ont accéléré les relations entre les deux pays au point où la première puissance mondiale compte sur l'Algérie pour jouer le rôle d'Etat pivot du continent africain. Ces dernières années, l'Algérie est devenue un partenaire clé dans les efforts américains pour faire face aux activités terroristes au Maghreb et en Méditerranée. Elle a connu une hausse significative du niveau de la coopération bilatérale. En plus des partenariats régionaux et programmes multilatéraux, les États-Unis et l'Algérie ont lancé en 2005 un Joint Military Dialogue pour favoriser les échanges, la formation et les exercices conjoints. La création du groupe de contact bilatéral de coopération algéro-américain de lutte antiterrorisme et questions de sécurité connexes fut considérée comme « moment historique» pour l'évolution de la coopération sécuritaire bilatérale. Le gouvernement algérien est un allié clé des Etats-Unis dans cette région sensible et le gouvernement américain a récemment décrit comme un leader régional proactif offensif dans la coalition mondiale contre le terrorisme.

L'Algérie est également considérée comme une source d'information importante sur les cellules du GSPC situées en Europe et en Amérique du Nord. De plus, l'Algérie présente plus d'avantages que tous ses voisins de l'Afrique du Nord en vertu de sa situation centrale et stratégique dans le Maghreb-Sahel que l'Algérie a commencé à émerger comme un noyau aux yeux des Américains dans plusieurs initiatives de coopération multiple et régionale à l'instar du Partenariat Transsaharien Contre le Terrorisme (Trans-Sahara Counter Terrorism Partnership –TSCTP). Bien que PSI fut initialement axé sur le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, l'Algérie y participait comme observateur. D'ailleurs, bien que techniquement TSCTP englobe neuf pays, les participants de fond dans les exercices et la coopération sont l'Algérie, le Tchad, le Mali et le Niger.

En somme, l'Algérie est considéré, comme l'Etat clé la sécurité régionale, alors que la Tunisie, le Maroc, entre autres, ne participant pas à tous les aspects du partenariat, sont des Etats périphériques dans TSCTP.

Ensuite la diplomatie algérienne, qui a toujours privilégié la solution politique interne dite «inclusive», est aujourd'hui regardée comme une expérience idéale et transposable dans tout conflit que ce soit en Syrie, en Libye où la position algérienne a été finalement reconnue et enfin au Mali avec les Accords d'Alger qui ont signé la fin du conflit au nord du Mali. L'Algérie abrite, le Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT), projet de l'Union africaine, lancé en 2006 avec le soutien financier des Etats-Unis.

Hocine Adryen



IMPORTATION DE LAIT

La facture en baisse de près de 31%

LA FACTURE d'importation de lait (y compris les matières premières) a reculé à 262,72 millions de dollars (usd) durant les quatre premiers mois de 2016, contre 379,8 millions usd à la même période de 2015, soit une baisse de 30,83%. Les quantités importées de ce produit (lait en poudre, crèmes de lait et matières grasses laitières utilisées comme intrants) ont reculé mais de moindre ampleur pour s'établir à 104 542,8 tonnes (t) contre 124 389,15 t, soit une réduction de 16% entre les deux périodes de comparaison, indiquent les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (CNIS). Outre une baisse des quantités importées, la facture a donc également reculé en raison de la chute des prix à l'importation par l'Algérie de cette denrée alimentaire. En effet, les prix à l'importation des poudres de lait étaient en recul de 40% en 2015 passant à 2 800 dollars/tonne contre 4 800 dollars/tonne en 2014. Durant le 1er trimestre 2016, ces prix ont encore baissé à 2 469 dollars/tonne contre 3 040 dollars/t au 1er trimestre 2015, soit un recul de près de 19%. Afin de réduire les importations de ce produit subventionné et de promouvoir la filière lait, de nouvelles mesures ont été décidées, il y a quelques mois, par le gouvernement en faveur des éleveurs et des opérateurs de ce secteur en augmentant la subvention du lait cru et en encourageant l'investissement, avec l'objectif de baisser les importations de la poudre de lait de 50% à l'horizon 2019.
Le gouvernement a ainsi décidé que le prix de référence du litre de lait cru de vache soit fixé à 50 DA (contre 46 DA auparavant), se répartissant entre 36 DA le prix de cession du lait cru aux laiteries et 14 DA de subvention de l'Etat, contre, respectivement, 34 DA et 12 DA auparavant. En réponse à la préoccupation des éleveurs relative à l'accès à l'aliment de bétail et à la régulation du marché de ce produit, il a été décidé d'approvisionner directement les éleveurs en matière de son (résidu de mouture de blé). D'autres mesures de facilitation à moyen terme ont été prises par le gouvernement afin d'asseoir une stratégie de relance de la filière lait. Il s'agit notamment de l'accès des professionnels de la filière lait au foncier agricole pour leur permettre d'investir en amont de cette filière et concourir au développement des grandes cultures (céréales et fourrages). Les pouvoirs publics ambitionnent, dans ce cadre, de promouvoir la création de fermes modernes intégrées pour l'élevage bovin laitier et la production de céréales et de fourrages dans le cadre de contrats-programmes. Il s'agit aussi d'encourager l'utilisation du crédit de campagne «R'fig» pour investir dans la production des fourrages, tandis que les coopératives des éleveurs seront incitées à recourir à l'exploitation des périmètres irrigués, notamment dans les Hauts Plateaux et le Sud.

H. B.

PLUS DE 450 000 VÉHICULES CIRCULENT À ALGER AUX HEURES DE POINTE

Des projets en cours de réalisation pour désengorger la capitale

Plus de 450 000 véhicules circulent dans Alger durant les heures de pointe, entraînant un encombrement important qui devrait être allégé par la réception d'un nombre de projets du secteur des transports dont des parkings, des tunnels et des extensions des lignes du métro et du tramway.



Selon les statistiques de la direction des transports de la wilaya, pas moins de 128 000 véhicules circulent à Alger-centre aux heures de pointe (7h-8h) et près de 325 000 autres y entrent par les différents accès, ce qui provoque d'importants embouteillages aux heures d'affluence. Le directeur des projets du tramway à l'Entreprise du métro d'Alger, Bouchrit Brahim, a indiqué à l'APS que les travaux d'extension du métro d'Alger reliant la Grande Poste à la place des Martyrs et Hay El Badr à Aïn Naadja vont bon train et seront réceptionnés en 2017. Il a précisé que l'étude du projet d'extension du tramway de la station des Fusillés vers Bir Mourad Raïs est finalisée et les travaux seront lancés dès l'attribution de l'enveloppe financière. Concernant le projet de réalisation d'une ligne de téléphérique reliant Bab El Oued à Zghara, le lancement des travaux se fera dans deux mois. Le métro et le tramway d'Alger connaissent quotidiennement une grande affluence, selon M. Bouchrit, qui précise que près de 90 000 voyageurs/jour empruntaient le métro contre 70 000 le tramway. Ces chiffres sont appelés à augmenter dès la fin des travaux de l'extension prévue, qui permettra aux citoyens de privilégier le transport en commun, notamment dans leur déplacement vers la capitale, a-t-il ajouté. M. Bouchrit a relevé par ailleurs que le projet d'unification des tickets de métro et de tramway est en cours de parachèvement, soulignant que l'opération concernera ultérieurement, en coordination avec l'Autorité de régulation des transports d'Alger, les tickets des trains de banlieue, des bus de transport urbain et des téléphériques.

Des parkings d'une capacité de 3 796 véhicules

Pour sa part, Hamad Omar, cadre à la direction des transports de la wilaya d'Alger, a indiqué que les cinq parkings en cours de réalisation dans les communes d'El Biar, Hydra (deux parkings), Kouba et El Madania permettront d'atténuer le problème de stationnement à Alger. Ces nouvelles aires de stationnement d'une capacité de 3 796 véhicules sont dotées à l'étage supérieur de restaurants et de locaux commerciaux.
D'une capacité d'accueil de 922 véhicules, le parking de Sidi Yahia (Hydra) est le plus grand. Outre un restaurant à l'étage supérieur, le parc de Kouba est doté également d'une station de bus. Décidée par les autorités de wilaya, l'ouverture de restaurants et de locaux commerciaux au niveau des nouveaux parkings vise à encourager les investisseurs dans ce domaine et à assurer des revenus supplémentaires à ces structures, explique-t-on.
Concernant le transport ferroviaire, la ligne électrifiée reliant Birtouta et Zéralda (21 km) enregistre un taux d'avancement des travaux de réalisation de 70%. La réception des trémies en cours de réalisation au niveau de la RN1 vers Bir Mourad Raïs et Blida à Djenane Sfari dans la commune de Birkhadem (Aïn El Malha) à Gué de Constantine devra contribuer à décongestionner l'entrée sud de la capitale.
Pour sa part, Salem Salhi, directeur des transports routier et urbain au ministère, avait annoncé dans une déclaration à l'APS un projet de centre de régulation de la circulation au niveau de la capitale.
Le Conseil des participations de l'Etat a approuvé récemment ce projet en attendant son entrée en service d'ici début septembre prochain, ajoute la même source. Le centre sera supervisé par une société mixte algéro-espagnole qui se chargera de l'installation de 250 à 300 feux tricolores et de l'identification des problèmes liés à la congestion routière au niveau de la capitale afin d'y remédier.

H. B.

PLUSIEURS DESSERTES MISES EN PLACE

Un plan d'urgence de distribution d'électricité et du gaz à Ghardaïa

DANS LA WILAYA de Ghardaïa, près de 121 187 foyers ont bénéficié du programme d'électrification rurale et 68 284 l'ont été en gaz naturel, à fin mai 2015, selon les services de Sonelgaz. Pour ce qui est du plan d'urgence 2016, permettant d'assurer aux citoyens l'amélioration de la qualité de la desserte en énergie électrique et en gaz, ces mêmes services ont fait savoir que 33 nouvelles dessertes, dont 21 déjà mises en service, ont été créées, au 31 mai 2016, pour une enveloppe globale de 35,6 milliards de centimes.
Ainsi, avec le lancement de ce nouveau plan d'urgence 2016, (21 km en B.T. et M.T. au 31 mai 2016) le linéaire total, en matière de raccordement au réseau électrique, atteindra près de 2 594,88 km en Moyenne tension (M.T.) et 2251 km en Basse tension (B.T.), à partir de 2691 postes de transformateurs et près de 1470,42 km de raccordement en gaz naturel, à partir de 14 distributaires. Ces réalisations organisées par tranches qui se traduiront par un bond en termes de développement socio-économique, contribueront aussi à changer le quotidien de la population rurale, en particulier des femmes, et ce à travers l'introduction d'un nouveau mode de vie par le biais de l'équipement des ménages, l'amélioration des conditions sanitaires et le développement d'activités nouvelles.
Néanmoins, ce qui est délicat, c'est le non-paiement des factures, la fraude et les créances qui représentent les fléaux majeurs pour la Société de distribution de l'électricité et du gaz, dans la wilaya de Ghardaïa, a déclaré son directeur, M. Ahmed Brahimi, lors d'une conférence de presse organisée au tout nouveau siège de Sonelgaz SDC/Ghardaia, portant sur des explications sur ce plan d'urgence de l'an 2016. En présence de quelques présidents d'associations de quartiers, Brahimi n'a pas omis de révéler avec inquiétude, les fraudes massives, à travers des branchements directs et le non recouvrement des créances détenues par des privés et autres clients ordinaires, et qui s'élèvent à près de 56,6 milliards de centimes, affirme-t-il en substance.
Soit un taux de perte de l'ordre de 13,8% qui représente 109,3 gigas-watts. En matière de délestage et des interruptions du courant électrique, M. Ahmed Brahimi souligne, avec un grand soulagement, qu'en dépit des grandes chaleurs, le problème est presque totalement réglé et qu'à l'avenir la wilaya ne connaîtra que d'éventuelles petites coupures du courant électrique lors des mois de pics de consommation, et ce même si des améliorations ont été apportées grâce à la politique du renforcement du réseau de transport électrique mis en place par la SDC de Ghardaïa. Selon M. Brahimi, ce plan d'urgence, dit de mise à niveau, porte essentiellement sur le renforcement de l'électrification dans toutes les communes de la wilaya. L'objectif, explique-t-il, est, aussi et surtout, d'améliorer les conditions de vie de la population.

Aïssa Hadj Daoud

L'AFFAIRE OPPOSANT DES EMPLOYÉS À DES CADRES DE L'APN

Les magistrats de la Cour suprême statueront prochainement

Les magistrats de la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême statueront, dans les prochains jours, dans les pourvois en cassation, introduits au lendemain de la prononciation des verdicts estimés «trop lourds».



Les avocats de la défense constitués au profit des mis en cause ont estimé que ni les questions ni les décisions n'avaient été spécifiées dans cette affaire. Pour rappel, les juges de la première chambre pénale près la cour d'appel d'Alger avaient confirmé, le 31 janvier 2015, toutes les peines prononcées par le président du tribunal correctionnel de Sidi M'hamed dans l'affaire des employés inculpés pour avoir publié des propos diffamatoires contre des collègues occupant des postes clés au sein de l'APN. Ainsi, des peines allant d'une année à deux ans de prison ferme avaient été maintenues contre les mis en cause.

Le procureur général près la cour d'appel d'Alger avait en effet requis, le 24 janvier 2015, deux ans de prison ferme assortis de mandats de dépôt à l'audience contre des ex-employés de l'APN, notamment ceux en liberté provisoire qui sont poursuivis dans une affaire de diffamation dont ont été victimes des cadres et fonctionnaires exerçant au sein de cette institution de souveraineté, à l'instar de la directrice du protocole, du directeur des finances et du directeur du personnel. Le procureur général avait, au cours de son réquisitoire, affirmé : «Les faits reprochés aux inculpés sont formels et portent atteinte aux individus et personnes, et ce par la publication de propos diffamatoires et calomnieux visant des cadres et fonctionnaires dont l'image a été ternie par de graves allégations.»

Le même procureur avait par ailleurs indiqué : «Si dans d'autres pays la technologie de l'information est utilisée pour développer les connaissances et évaluer les projets dans les différents domaines, dans notre pays, malheureusement, cette dernière est utilisée pour salir l'image de personnes et détruire les institutions de souveraineté, à l'instar de l'APN dont des cadres et fonctionnaires ont fait l'objet d'une sale campagne de la part de certains employés.» Dans le même contexte, il avait tenu à préciser : «Ces derniers ont fait appel à un étudiant à la faculté des sciences juridiques et administratives qui, après avoir consulté ses complices, a ouvert une page sur Facebook intitulée ″Espaces et secrets de l'APN″».

Il avait ajouté qu'à travers cette page, les mis en cause ont porté atteinte à la dignité d'une femme qu'ils ont traitée de femme de mœurs légères, ont accusé un homme de corruption et un autre d'avoir une relation douteuse avec une autre femme. Il avait enfin souligné : «Les inculpés ont usé de la même tactique, celle de nier l'intention de nuire aux victimes, et ce dans le but d'échapper à la responsabilité pénale qui leur incombe».

Interrogés par le président de la première chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, Omar Benkharchi, qui était entouré du talentueux conseiller Kamel Hadj Mihoub et de Zahia Kazzem, les inculpés qui se sont succédé aux auditions avaient été unanimes pour déclarer qu'ils n'avaient nullement en l'intention d'attenter à l'honneur des plaignants, clamant haut et fort : «En publiant ces informations, on n'a jamais pensé être un jour poursuivis par vos instances, monsieur le président.»

Appelé à la barre pour répondre aux graves accusations qui pèsent sur lui, le principal accusé, l'étudiant en droit, avait répondu : «C'est vrai, monsieur le président, l'expertise comme, vous venez de le dire, a déterminé que je suis le véritable propriétaire du compte. Je l'ai ouvert sur demande de l'inculpée qui exerce à l'APN en qualité de secrétaire.»

Même réponse d'un autre accusé qui travaillait comme assistant auprès du vice-président de l'APN. Ce dernier avait pointé un doigt accusateur ver sa collègue répondant aux initiales de O. H., en soulignant : «Monsieur le président, cette dernière est venue me solliciter pour ouvrir une page via Internet, me faisant croire qu'elle voulait ouvrir un espace pour aider ses collègues en difficulté. Je lui ai répondu ne pas être en mesure de le faire. C'est elle qui a publié la page après avoir accaparé mon mot de passe. Je ne suis concerné ni de près ni de loin dans cette affaire.»

A la question de savoir quelle est la relation qui le liait à ses collègues diffamés, le mis en cause avait répondu : «J'entretenais de bonnes relations avec eux. Je ne m'attendais pas à me retrouver dans une telle affaire.» Le président avait ensuite demandé aux victimes de se rapprocher l'un après l'autre, et ce pour donner leur version des faits et évoquer les préjudices qui leur ont été causés suite à la publication de ces propos diffamatoires.

La première personne entendue n'a été autre que la chargée du protocole du président de l'APN, qui avait déclaré au président : «Ils m'ont tué en publiant ces propos diffamatoires, qui m'ont créé beaucoup de problèmes avec toute ma famille, mes parents, mes frères et sœurs et même mes voisins. Ils m'ont traitée de tous les noms et m'ont touchée dans ma dignité.

La secrétaire mise en cause m'a même traitée, sur cette page, de femme de mœurs légères ! Je ne lui ai rien fait, monsieur le président ! Je ne comprends pas pourquoi elle a agi de la sorte ! Vous savez, monsieur le président, même le président américain Barak Obama est au courant de mon affaire !».

Cette déclaration avait, rappelons-le, mis en colère Me Miloud Brahimi, ancien bâtonnier et ancien président de la LADDH : «Nous sommes en Algérie et devant des juges algériens et elle nous parle d'Obama !» Le deuxième plaignant, qui exerce en qualité de directeur du personnel, avait d'emblée affirmé au président de l'audience : «Le préjudice moral qui m'a été causé est énorme suite à la publication de ma photo sur Internet. Depuis ce jour-là, mon épouse ne me fait plus confiance. J'ai beaucoup souffert. Si je demande un travail à l'étranger, par exemple, ils ne m'accepteront pas car le document 12 négatif de Google ne s'efface pas. Je n'arrive toujours pas à réaliser ce qui m'est arrivé. C'est pourquoi, je ne leur pardonnerai jamais !»

Le dernier plaignant entendu avait été le directeur des finances à l'APN. Il avait déclaré : «Les mis en cause m'ont accusé d'avoir conclu des marchés publics de 13 milliards sans appels d'offres. Ils m'ont également traité de ″Boualem t'chippa et son gendre Lyès″ ou encore de ″Boualem est un homme voleur et corrompu″.»

Les avocats des victimes avaient demandé alors des réparations matérielles de plus de 500 000 dinars. Quant aux avocats de la défense, ils avaient insisté sur l'application des articles ayant trait aux circonstances atténuantes.

Il convient de signaler que l'administration de l'APN, qui a déposé plainte, affirme que ces cadres ont été diffamés par d'autres employés sur Facebook. Ces derniers ont posté et publié des propos injurieux allant jusqu'à traiter les proches de l'actuel président de l'APN de voleurs, d'avoir usé de leurs postes pour détourner des sommes colossales dans des projets qui n'ont jamais vu le jour et d'avoir déboursé plus de 13 milliards de centimes pour la rénovation de leurs biens privés.

Redouane Hannachi

ACCIDENTS DE LA ROUTE

L'hécatombe de Laghouat continue de hanter les esprits

LES ACCIDENTS de la route continuent à tuer des milliers d'innocents, ce qui place l'Algérie en tête des pays qui enregistrent le plus grand nombre de victimes. Les statistiques parlent de plus de 5 000 morts par année si l'on associe les chiffres de la Gendarmerie nationale à ceux de la police ou encore de la Protection civile et des structures hospitalières. Des dizaines de morts sont enregistrées chaque semaine. Ces derniers jours, onze personnes ont trouvé la mort et trente autres ont été grièvement blessées dans neuf accidents de la circulation survenus au niveau national. Récemment encore, 32 personnes ont trouvé la mort dans l'accident d'un bus de transport de voyageurs près de la ville de Laghouat et 22 autres ont été blessées. Ce tragique accident a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi dernier, à 2h50, sur la RN 23. L'accident est dû à une collision entre un poids lourd et le bus venant de Hassi Messaoud et se dirigeant vers Oran. Il convient de rappeler qu'un accident aussi violent a eu lieu il y a quelques mois sur ce même tronçon. «Pas moins de 17 personnes ont été victimes d'un autre accident terrible et ont trouvé la mort au même endroit et dans les mêmes circonstances il y a de cela quelques mois. Il faut que cela cesse», scandent les citoyens de la région. La RN-23, à une seule voie reliant Laghouat et Aflou, tend à devenir un axe des plus meurtriers du pays. Le dédoublement de cette route constitue, depuis ces dernières années, l'essentiel des revendications de la population locale. Cette question a été soulevée lors de visites du président de l'Assemblée populaire de wilaya ainsi que de ministres dont celui des Travaux publics. «La route est rétrécie, les virages sont dangereux ; nous avons déjà demandé son dédoublement depuis deux ans. Malheureusement rien n'a été fait», témoigne un citoyen habitant près du lieu de ce tragique accident. En 2015, le nombre d'accidents de la route, bien qu'il ait baissé en Algérie de 16,51% en comparaison avec 2014, reste excessivement élevé. La gendarmerie, sans compter les autres institutions, a recensé 20 361 accidents en 2015, qui ont causé 3 801 morts, selon le lieutenant-colonel Kamel Meradi, directeur de la circulation routière auprès du commandement de la Gendarmerie nationale.

Imène Hamida

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE BUDJET ET PATRIMOINE.

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Le wali de la wilaya de Biskra, déclare que l'adjudication de l'hôtel de wilaya (ex : TRANSAT) publiée dans le quotidien EL HAYET et le « LE JEUNE INDIPENDANT» en date du11/04/2016, est déclarée infructueuse pour **insuffisance** d'offres.

Le Jeune Indépendant **du 14/06/2016 / ANEP N° 419 934**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de M'sila

Daïra de Chellal

Commune de Chellal

N.I.F 0 984.2809.5035.126

AVIS D'NFRUCTUOSITE

Conformément au décret présidentiel N° 15/247 du 16.09.2015, portant réglementation des marché publics notamment ses articles 65 .

et suite à l'Appel d'offre national ouvert n°02/2016 publie ou journal ELMOUHARIR EL YOUMI en arabe en date du 11/05/2016- et journal Le Jeune Indépendant en français en date du 11/05/2016 durant 15 jours a jusqu'au 25/05/2016 à 13 :00

Le Président de l'assemblée populaire communale de la commune de chellal, informe les soumissionnaires ayant participée à cet avis que la procédure d'évaluation des offres fixe conformément aux critères fixé dans le cahier des charges.

Le Marché est attribué provisoirement a:

Désignation	*Nom d'ETP ou d'Etablissement*	*Montant d'offre en T.T.C.*	*O.B.S.*
Aménagement des rues cite el emir Abdelkader a chellal	RANDJI SAID 196128010020450	11.643.840.00 DA	*Qualifie techniquement et moins Offre financière*

Conformément a l'article 82 du même décret présidentiel cité plus haut les soumissionnaire intéresse prendre connaissance des résultats détaillé de l'évaluation de leurs offres technique et financière sont invité à se rapprocher de la commission des marchés au plus tard de 10 Jours à compter du premier jour de publication de cet avis.

Le Jeune Indépendant **du 14/06/2016 / ANEP N° 419 952**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE HUSSEIN DEY
Cité Amirouche Bâtiment D – Hussein Dey – Alger

PREMIERE MISE EN DEMEURE

- Vu la décision N°1103 du 07/10/2013, fixant les conditions générales de passation des marchés financés sur fonds propres de l'Office, notamment son article 116 ;

- Vu le marché N°**10/CMO/2016** du **17/02/2016,** portant réalisation des travaux du reste à réaliser en TCE (travaux de VRD non compris) des 252 logements sociaux participatifs sis à Ain Benian - Alger, conclu entre l'OPGI de Hussein Dey et la **SARL BING KUN** sis à bloc H, N°07 étage N°03 La Salamandre – Mostaganem ;

Vu l'ODS de démarrage des travaux notifié le 18/02/2016 ;

Vu le délai contractuel de douze (12) mois ;

Vu le non respect du planning d'exécution des travaux annexé au marché;

Vu les différents procès verbaux des réunions de chantier tenues pour ramener l'entreprise à redynamiser le chantier en prenant toutes les dispositions nécessaires et urgentes afin de rattraper le retard enregistré dans la réalisation du projet ;

Considérant le rythme de la réalisation insuffisant pour achever les travaux dans les délais contractuels ;

La SARL BING KUN sis à bloc H, N°07 étage N°03 La Salamandre – Mostaganem, titulaire du marché N°**10/CMO/2016** du **17/02/2016** est mise en demeure de prendre toutes les mesures nécessaires pour renforcer le chantier en main d'œuvre qualifiée , assurer un approvisionnement régulier du chantier en matériaux de construction, augmenter la cadence des travaux, de remédier à toutes les carences constatées à ce jour et de fournir un planning d'exécution des travaux restant à réaliser.

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure est fixé à **08 jours** ;

Faute par l'entreprise de s'exécuter dans le délai arrêté ci-dessus, à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur l'un des quotidiens nationaux, l'Office se réserve le droit de lui appliquer les sanctions et mesures coercitives prévues par la réglementaires en vigueur et notamment les dispositions de la décision N°1103 du 07/10/2013, portant réglementation des marchés financés sur fonds propre de l'Office et les clauses du marché susvisé;

La présente mise en demeure est publiée dans deux quotidiens nationaux, diffusés au niveau national, et également notifiée à l'entreprise;

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure commence à courir à compter de sa première publication dans l'un des journaux nationaux.

Le Jeune Indépendant **du 14/06/2016 / ANEP N° 419 994**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

OFFICE NATIONAL DE L'IRRIGATION ET DU DRAINAGE

NIF 000516096934716

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

L'Office National de l'Irrigation et du Drainage –ONID-, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N° 01/2016 portant sur la réalisation de l'étude de développement des champs captant à travers la Wilaya de Biskra destinés à l'irrigation pour le soutien de l'agriculture (Wilaya de Biskra), paru dans les quotidiens nationaux « Le Jeune Indépendant » et « El Mouharir El Youmi » du 12/04/2016 ainsi qu'au BOMOP N° 1493 de la semaine du 17 au 23 Avril 2016 que l'analyse des offres techniques et financières appliquée conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	Note globale de l'offre technique (100 pts)	Montant Proposé DA TTC	Montant Corrigé DA TTC	Délai de réalisation	Offre financière
SPA GHI ALGERIE NIF 001016098103516	72,50	44 460 000,00	44 460 000,00	12 mois	Mieux disante

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par l'ONID peut introduire un recours auprès de la Commission Ministérielle des Marchés (Ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement) dans les dix jours qui suivent la première date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

Les soumissionnaires non retenus intéressés par les résultats de l'analyse technique peuvent se rapprocher des services de l'ONID au plus tard 03 jours à compter du premier jour de publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 14/06/2016 / ANEP N° 420 015**

ORAN

Réorganisation des réserves du musée national «Ahmed Zabana»

La réorganisation des réserves du musée national «Ahmed Zabana» d'Oran ciblera 20.000 £uvres sur près de 200.000 collections que recèle cette structure, a-t-on appris dimanche du directeur de cet établissement.



Cette opération concernera des collections archéologiques, ethnographiques et d'arts, a souligné Salah Amokrane en marge d'un cours de formation sur la réorganisation des réserves.
La réorganisation des réserves au musée «Ahmed Zabana» s'inscrit dans le cadre du volet pratique de cette rencontre de formation qui se poursuivra jusqu'au 23 juin avec la participation de jeunes conservateurs de 20 musées du pays, a-t-on ajouté.
Assurée par un expert du centre international des études de conservation et restauration de biens culturels basé en Italie, cette formation constitue une occasion pour réorganiser les collections selon les méthodes et techniques adoptées de par le monde.
L'objectif de cette opération est de faciliter les missions de l'équipe du musée «Ahmed Zabana» dans le domaine de la conservation des collections en bon état et leur gestion, surtout que le siège du musée est exigu et qu'un tel établissement nécessite des espaces pour d'autres activités, a-t-on indiqué, soulignant que le musée n'est pas seulement pour des expositions mais doit disposer de laboratoires de maintenance et de contrôle et autres structures.
La réorganisation permettra de déterminer les meilleures réserves, leur inventaire, la révision et le renouvellement des expositions à faire découvrir au public, a-t-on ajouté.
Par ailleurs, l'objectif de ce cours de formation qui entre dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), réside en la formation de l'élément humain, lui permettre d'acquérir des techniques en matière d'organisation et aménagement des réserves selon les normes internationales, a souligné Salah Amokrane.
Inscrite dans le cadre du programme de soutien à la protection et valorisation du patrimoine culturel algérien, cette rencontre comporte l'enseignement des méthodes d'inventaire des collections, la formation des formateurs en métiers du patrimoine et la formation continue des cadres des musées, a indiqué le chargé de formation en soutien et préservation du patrimoine culturel au ministère de la Culture, Guessab Abdelkader.
Ce mode de formation traite de plusieurs thèmes dont la gestion des réserves, le transport et emballage des collections, la réorganisation des réserves du musée «Ahmed Zabana» qui renferme les plus grandes réserves et constitue le plus grand musée du pays, a-t-il ajouté.

APS

SORTIE DES PREMIÈRES SECTIONS D'ALPHABÉTISATION EN TAMAZIGHT

Bejaia abritera prochainement la cérémonie

LA VILLE de Bejaia abritera à partir du 25 juin prochain la cérémonie de sortie des premières sections des classes d'alphabétisation en Tamazight pour adultes, a déclaré le Secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad.
Des diplômes niveau 1 seront remis à quelque 500 inscrits dans ces classes d'alphabétisation réparties sur neuf (9) wilayas au cours d'une cérémonie qui sera organisée au théâtre régional de Bejaia, a précisé à l'APS dimanche soir à Batna le SG du HCA, en marge de la cérémonie de sortie de la première promotion de licenciés en langue et culture Amazighes, à l'université Batna-1.
L'expérience est la première du genre lancée à l'initiative du HCA en coordination avec l'association nationale d'alphabétisation «Iqraa», a-t-il ajouté.
M. Assad a expliqué que les adultes inscrits dans les sections d'alphabétisation en Tamazight proviennent des wilayas de Sétif, d'Oum El Bouaghi, de Tizi-Ouzou, de Boumerdes, dÆAnnaba, de Bouira, d'Alger et de Bejaia, affirmant que l'expérience a eu «un grand succès».
Il a également souligné que les sections d'alphabétisation en Tamazight, encadrées par treize (13) formateurs disposaient deux à trois heures de cours par semaine.
Le SG du HCA a ajouté que le processus d'alphabétisation sera généralisé l'année prochaine à travers le territoire national, avec le concours de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA) sous la tutelle du département de l'Education nationale, faisant savoir que le HCA procédera à la mise en place d'une classe virtuelle pour l'enseignement de Tamazight.
Le même responsable a rappelé que le HCA en coordination avec l'association «Iqraa» a élaboré un manuel pédagogique en langue Tamazight édité en 5000 exemplaires et ce en collaboration avec la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), avant de souligner le rôle de plusieurs secteurs dans la promotion et la généralisation de l'enseignement de Tamazight en vue de la consécration de sa dimension nationale.

APS.

RAMADHAN À MÉDÉA

Les mordus de musique traditionnelle et les amateurs de chants mystiques gratifiés

LES MORDUS de musique traditionnelle ou moderne et les amateurs de chants mystiques ou religieux seront gratifiés, durant ce mois de ramadhan, à Médéa, d'un riche et divertissant programme artistique, élaboré conjointement par la direction de la culture et la maison de la culture Hassan-el-Hassani.
Réunissant différents styles musicaux et genres artistiques, le programmer d'animation mis sur pieds donne, comme il est d'usage, depuis plusieurs années, l'honneur aux chanteurs et musiciens locaux qui vont relayer sur la scène de l'esplanade du lycée «Houari Houari», centre-ville de Médéa ou à travers la quinzaine de communes de la région ou ils seront de passage, pendant le mois de ramadhan.
Zouhir Briki, Mohamed Araba, Mustapha Belakhel, Cheb Ahmed, se sont quelques noms d'artistes qui vont faire vibrer le jeune public médéen, qui n'hésite plus à se déplacer en masse pour profiter, l'espace d'une prestation, d'un moment de détente et charger les batteries pour le lendemain.
Si le chaabi, style musical le plus populaire dans la région et ailleurs, sera fortement représenté, lors de ces veillées ramadanesques, d'autres sonorités et tempos auront également droit de citer, avec des soirées Haouzi, Maalouf, Algérois «Dziri» et de la musique moderne, de manière à ratisser large, sans exclusion d'une quelconque catégorie de la population.
Singularité de ces veillées, la présence en force du genre «Aissaoua», qui compte un nombre non négligeable de fans, aussi bien à Médéa, qu'à Ouzera, fief de la zaouia «El-Hadi Benaissa», l'une des descendances de la longue lignée des maitres de la «Tarika el-Aissaouia».
Des spectacles de «Madih» et d'inchad, animés par l'association «Anadhol», «El-Wissal», «Al-Aqsa» d'Alger et «El-kabas» de Laghouat, sont programmés, à tour de rôle, à Médéa, Berrouaghia, El-Omaria, Beni-Slimane, Tablat, Si-Mahdjoub, Ouamri, Harbil et Ouled Antar.
Les amoureux du 4e art auront leur part de divertissement, avec la programmation au niveau de la salle de spectacle de la maison de la culture de Médéa de cinq pièces théâtrales. Il s'agit en l'occurrence de, «Ech-chatir», de la coopérative artistique du théâtre d'Alger, «Hadithet el-mila'aaka», de l'association «Masreh Chlef», «Bouhmam El-baghdadi» de la coopérative des services artistiques de Tebessa, «El-Hani» de Mesrah el-Bahdja (Alger) et, enfin, «Houwa wa hiya» de la coopérative «Afker wa Founoun» de Setif.

R.C.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Deuxième édition, 22 octobre 2016

« La femme algérienne, acteur majeur du développement économique et social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa deuxième édition, comptant pour l'année 2016, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2016.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2015 - 2016.

Thème du concours :« La femme algérienne, acteur majeur du développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 1er septembre 2016.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

WIKILEAKS MENACE

De nouveaux emails d'Hillary Clinton bientôt publiés

La révélation a toutes les chances d'empoisonner la candidature de Mme Clinton à la présidence et de fournir à Donald Trump de nouveaux arguments à la veille des élections présidentielles.



Le fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, a annoncé que le site publierait un nouveau lot de courriels envoyés et reçus par l'ex-secrétaire d'Etat Hillary Clinton sur sa messagerie privée de 2009 à 2013. « Nous avons des révélations à venir qui concernent Hillary Clinton, des messages électroniques qui attendent leur publication », a annoncé M. Assange, cité par le quotidien britannique The Guardian. Le fondateur de WikiLeaks n'a toutefois évoqué ni la date de la publication, ni le nombre de messages. Selon The Guardian, le courrier électronique de Mme Clinton pourrait fournir à son rival Donald Trump de nouveaux atouts pour torpiller sa candidature. Le scandale autour de la correspondance électronique d'Hillary Clinton a débuté en mars 2015 sur fond de cyberattaques continues contre les institutions américaines. Hillary Clinton, qui a dirigé le département d'Etat américain de 2009 à 2013, avait auparavant regretté d'avoir utilisé sa boîte de messagerie privée, hébergée sur un serveur non protégé, à des fins professionnelles. Elle a par ailleurs nié avoir envoyé des informations secrètes. Au moins deux messages reçus par Hillary Clinton dans sa messagerie privée étaient classés « top secret » alors que plus de 1.300 d'entre eux portaient la griffe « secret ». Suites aux révélations, l'opposition républicaine a accusé l'ex-secrétaire d'Etat de graves violations des règles de sécurité nationale. Toutefois, Assange, estime que la société Google est proche du gouvernement américain, et s'affiche d'ailleurs comme un allié proche de la candidate à la présidentielle américaine du Parti démocrate Hillary Clinton. « Google contrôle 50% du marché des smartphones, et lorsqu'on contrôle l'appareil dont se servent les utilisateurs, on contrôle les utilisateurs », a déclaré M. Assange intervenant au forum médiatique international à Moscou par vidéoconférence depuis l'ambassade d'Equateur à Londres. « D'abord Google a eu un contrat avec le gouvernement d'Obama, les hauts responsables de la compagnie rendaient visites à la Maison Blanche chaque semaine pendant les quatre dernières années. Et maintenant Google est directement impliqué dans la campagne présidentielle d'Hillary Clinton », a-t-il mis en exergue.

D. Z.

ARMES NUCLÉAIRES

USA et Russie réduisent mais modernisent leurs arsenaux

LES ETATS-UNIS et la Russie, premières puissances nucléaires de la planète, continuent de réduire leurs arsenaux atomiques, mais à pas comptés et tout en modernisant leurs capacités, a indiqué lundi l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri). Neuf pays (Etats-Unis, Russie, Royaume-Uni, France, Chine, Inde, Pakistan, « Israël » et Corée du Nord) possédaient 15.395 têtes nucléaires début 2016, dont 4.120 étaient déployées, selon les chiffres annuels du Sipri. Début 2015, leur nombre était de 15.850. « Les stocks d'armes nucléaires déclinent depuis le pic de 70.000 têtes nucléaires observé au milieu des années 1980. Ce déclin est dû avant tout aux réductions effectuées dans les arsenaux russes et américains », notent les chercheurs Shannon Kile et Hans Kristensen. Ces réductions résultent de trois traités signés depuis 1991, ainsi que de décisions unilatérales des deux seules superpuissances nucléaires mondiales. « Cependant, le rythme des réductions semble ralentir par rapport à il y a une décennie et ni la Russie ni les Etats-Unis (...) n'ont réalisé de réduction significative dans leurs forces stratégiques depuis (...) le nouvel accord START » sur le désarmement entré en vigueur en 2011, souligne le Sipri. La Russie était dotée d'environ 7.290 têtes nucléaires début 2016, les Etats-Unis de quelque 7.000, soit 93% de l'armement atomique planétaire estimé. Venaient ensuite la France (300), la Chine (260), le Royaume-Uni (215), le Pakistan (110-130), l'Inde (100-120), Israël (80) et la Corée du Nord (10, données incertaines pour ce pays). « Aucun » de ces Etats légalement reconnus au sens du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 1968 « n'est prêt à renoncer à son arsenal nucléaire dans un futur proche », note le Sipri, les Etats-Unis et la Russie ayant même lancé de « grands et coûteux programmes de modernisation nucléaire ». A noter que, outre la Corée du Nord, deux pays frontaliers et rivaux augmentent leurs capacités : d'un côté l'Inde, qui muscle sa force de frappe intercontinentale et accélère sa production de plutonium, de l'autre le Pakistan, qui cherche à contrecarrer la supériorité des forces conventionnelles de l'Inde. « L'arsenal nucléaire pakistanais pourrait augmenter de façon significative au cours de la prochaine décennie », prévient le Sipri. Au total, déplore l'institut, « les perspectives d'un réel progrès dans le désarmement nucléaire (à l'échelle internationale) restent sombres ».



D. Z.

ARABIE/USA

Le vice-prince héritier à Washington

LE VICE-PRINCE héritier d'Arabie saoudite Mohammed ben Salmane, s'est rendu hier lundi aux Etats-Unis pour une visite officielle, axée sur les relations bilatérales et la conjoncture régionale, a annoncé l'agence officielle Spa. Cette visite de l'homme fort du royaume intervient sur fond de tension dans les relations entre Washington et Ryad. Selon l'agence saoudienne Spa, le prince Mohammed, qui est également ministre de la Défense, doit discuter avec ses interlocuteurs américains « du renforcement des relations entre les deux pays » et évoquer « les questions régionales d'intérêt commun », dominées par la Syrie, l'Irak, le Yémen et la Libye. Aucune indication n'a été fournie sur le programme ou la durée de la visite, indique l'AFP.

LIBAN

Explosion à Beyrouth, 3 blessés



UN ATTENTAT a frappé dimanche soir la capitale Beyrouth sans faire de victimes. La puissante explosion s'est produite près du siège de la Banque du Liban et d'Outre-mer (Blom Bank), près du quartier commerçant de Verdun, non loin de la rue Hamra. Le ministre de l'Intérieur Nouhad al-Machnouk a affirmé que «la bombe a été placée devant la façade arrière de la Blom Bank», ajoutant qu'il était «clair» que la banque était visée. La charge de la bombe était «de trois ou quatre kg», a-t-il indiqué. Le correspondant d'AlManar a affirmé que 3 personnes ont été légèrement blessées. Interrogé par la presse, le directeur général de la Blom Bank, Saad al-Azhari, a nié avoir reçu des menaces. Il est à noter que 20 heures avant cet attentat, l'ambassade du Canada au Liban avait sommé ses fonctionnaires et employés d'éviter de se rendre aux restaurants de Beyrouth et du centre ville, notamment ceux dans le quartier de Hamra.

GEL D'AVOIRS IRANIENS

L'Iran va saisir la justice internationale contre les États-Unis

TÉHÉRAN a préparé une requête en contestation du refus de la Cour suprême des États-Unis de restituer à la Banque centrale iranienne deux milliards de dollars (environ 1,8 milliard d'euros) gelés sur décision de Washington. La requête sera déposée auprès du Tribunal international des Nations unies à Genève, a annoncé dimanche le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif. « Nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour riposter à l'appropriation de biens iraniens, et le gouvernement de l'Iran déposera dans les jours qui viennent une requête contre les États-Unis auprès d'une juridiction internationale de l'ONU », a déclaré le ministre cité par l'agence Fars.

TELEX

FIN DE L'ÉPISODE D'EBOLA AU LIBERIA, DERNIER PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST ENCORE TOUCHÉ

LA DERNIÈRE résurgence d'Ebola au Liberia, ultime pays encore touché par l'épidémie qui a ravagé une partie de l'Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus il y a 40 ans, doit être officiellement déclarée terminée.
La prudence s'imposait néanmoins, les précédentes déclarations de ce type par l'OMS ayant systématiquement été accompagnées de la découverte de nouveaux épisodes localisés dans un des trois pays voisins les plus touchés.
Le 17 mars, l'OMS avait proclamé l'arrêt présumé de «toutes les chaînes de transmission initiales» après la fin du dernier épisode de l'épidémie en Sierra Leone, avant que les autorités guinéennes annoncent le jour même une résurgence dans le sud du pays.
Cette résurgence s'était propagée au Liberia, avec trois cas confirmés: la femme d'un des malades morts en Guinée - elle-même décédée le 31 mars à Monrovia - et ses deux fils de 5 et 2 ans, guéris depuis.
Le Liberia aura passé jeudi le seuil retenu par l'OMS de 42 jours - deux fois la durée maximale d'incubation du virus - depuis le second test négatif sur le dernier patient guéri, le plus jeune des deux enfants. L'origine exacte de ce dernier épisode d'Ebola n'a pas été déterminée mais, d'après l'OMS, comme pour les précédents, le virus a «vraisemblablement» été transmis par un survivant. Le risque de contamination persiste bien au-delà des 42 jours car le virus subsiste dans certains liquides corporels de survivants, notamment le sperme où il peut rester jusqu'à un an, selon des études. Le 29 mars, l'OMS a annoncé officiellement que cette épidémie ne constituait plus une «urgence de santé publique de portée internationale», mettant ainsi fin à cette procédure décrétée en août 2014.
Partie en décembre 2013 de Guinée forestière (sud), l'épidémie a gagné le Liberia et la Sierra Leone, puis le Nigeria et le Mali. En tout, elle aura atteint dix pays, dont l'Espagne et les Etats-Unis, provoquant plus de 11.300 morts - dont plus de 4.800 pour le seul Liberia - pour quelque 28.600 cas recensés, à plus de 99% en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.
Ce bilan, sous-évalué de l'aveu même de l'OMS, est sept fois supérieur en nombre de morts à celui cumulé de toutes les épidémies d'Ebola depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976.
La maladie a bouleversé le mode de vie des sociétés, par la recommandation d'éviter tout contact entre vivants, mais aussi avec les morts - une interdiction mal acceptée par des populations attachées aux rites funéraires impliquant le lavage des corps. En octobre 2014, les autorités libériennes avaient même édicté une consigne unique pour les cadavres, quelle que soit la cause du décès: «Brûlez-les tous». Dépassés, les Etats aux services de santé sinistrés ont multiplié les mesures d'exception, comme la quarantaine imposée à des régions entières. La Sierra Leone a ainsi confiné tous ses habitants pendant trois jours, en septembre 2014 puis en mars 2015. Face à des décisions jugées autoritaires et à des messages de prévention initiaux mal formulés, promettant une mort quasi inéluctable, les populations ont souvent regimbé, parfois avec violence.

SELON UNE ÉTUDE

La pollution atmosphérique, un des principaux facteurs de risque des AVC



La pollution atmosphérique est devenue l'un des principaux facteurs de risque des accidents vasculaires cérébraux (AVC), notamment dans les pays en développement, selon une étude publiée dans une revue spécialisée.

«Nous avons été surpris de découvrir qu'une proportion étonnamment élevée du fardeau global des AVC pouvait être attribuée à la pollution atmosphérique, en particulier dans les pays en développement» souligne le Pr Valery L. Feigin, de l'Université de technologie d'Auckland (Australie) qui a dirigé l'étude. L'étude menée dans 188 pays entre 1990 et 2013 s'est penchée sur le «fardeau» de la maladie, c'est-à-dire le nombre de journées perdues à cause d'une mortalité prématurée et des années de vie productives perdues en raison d'incapacités. En passant en revue 17 facteurs de risque, les chercheurs ont découvert qu'environ 90% du «fardeau» des AVC pouvaient être attribués à des facteurs de risques modifiables, essentiellement des facteurs de risques comportementaux tels que le tabagisme, une mauvaise alimentation ou la sédentarité. Chaque année dans le monde, quelque 15 millions de personnes sont touchées par un AVC, six millions en meurent et 5 millions survivent avec des handicaps permanents.
Les principaux facteurs de risques sont connus, même si des différences peuvent exister selon les pays : il s'agit de l'hypertension, d'une alimentation pauvre en fruits et légumes, de l'obésité, de la sédentarité, du tabac ou encore d'une alimentation trop riche en sucre ou en sel.
La part attribuable à la pollution a été évaluée à 33,7% dans les pays à bas et moyens revenus contre seulement 10,2% dans les pays à hauts revenus en 2013, en forte hausse depuis 1990.
En Asie du sud et en Afrique sub-saharienne, la part atteint même 40%, notamment à cause de la pollution de l'air intérieur due à l'utilisation de combustibles solides pour se chauffer ou faire la cuisine.

UNE ÉPIDÉMIE DE TRYPANOSOMIASE REFAIT SURFACE DANS LA LOCALITÉ DE BOFFA EN GUINÉE

UNE ÉPIDÉMIE de trypanosomiase humain africain (THA), ou «maladie du sommeil», vient de refaire surface dans la localité de Boffa, préfecture située à plus de 200 km au nord-ouest de Conakry, a annoncé un responsable de la santé à la télévision nationale.
Actuellement, plus de 30 cas confirmés sont en traitement à l'hôpital préfectoral de Boffa sous la supervision d'équipes sanitaires spécialisées, a affirmé le Docteur Issac Kolié, directeur de l'hôpital. Depuis la réapparition de cette maladie dans la zone endémique de Boffa, des équipes de la coordination nationale de lutte contre le THA sillonnent les villages dans le but de mener des campagnes de sensibilisation auprès des populations et détecter des éventuels cas de contamination. A cause du virus Ebola, les activités de dépistage et de suivis des cas de trypanosomiase ont été interrompues dans cette partie du littoral guinéen. «Aujourd'hui, nous sommes face à une augmentation des cas de trypanosomiase», a déploré le Dr Mamadou Camara, coordinateur de lutte contre le THA en Guinée. Il a toutefois invité les populations à se rendre immédiatement dans les centres de santé de la préfecture dès que les signes cliniques de la maladie se manifestent chez une personne. La trypanosomiase humaine africaine (THA) fait partie des maladies tropicales négligées, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). En Guinée, le traitement et la prise en charge des personnes atteintes par la trypanosomiase sont gratuits, précise le Dr Camara.
Cette maladie des pays du littoral est transmise à l'homme ou à l'animal à travers la piqûre de la mouche tsé-tsé et menace environs 3 millions de personnes vivant sur plus de 350 km de littoral guinéen.

La création d'une banque du sang au niveau de tous les services de santé recommandée

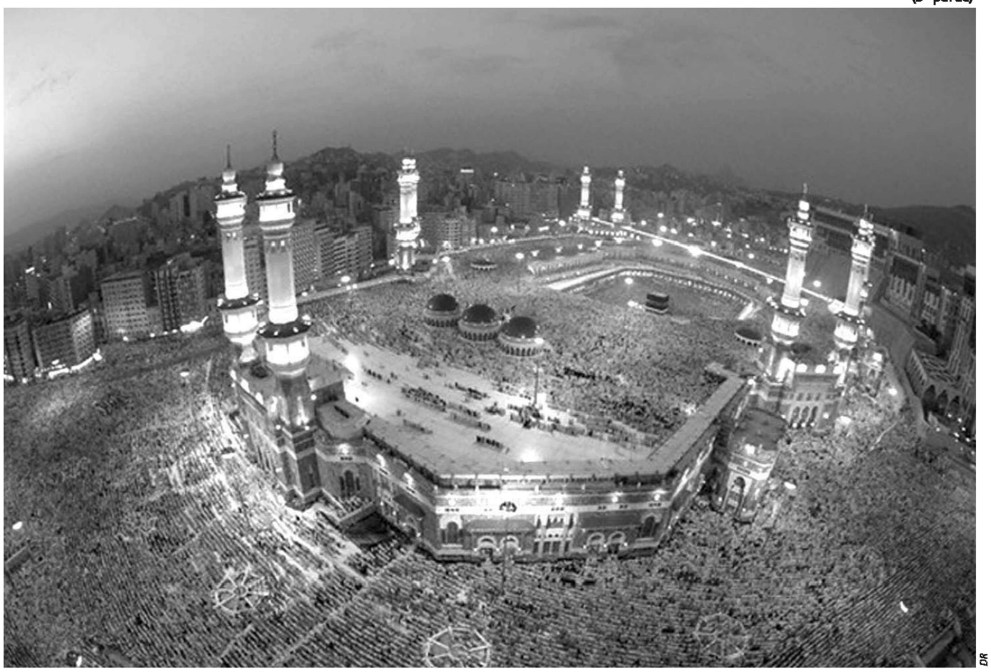
LA COMMISSION de santé, d'hygiène et de protection de l'environnement auprès de l'Assemble populaire de la wilaya de Blida a appelé à l'impérative création d'une banque du sang au niveau de l'ensemble des services et centres hospitaliers enregistrant une consommation importante de ce liquide vital.
Dans son rapport, présenté la commission a affirmé le besoin de tous les services de santé enregistrant une importante consommation de sang pour la création d'une banque qui couvrira leurs besoins en la matière. Les rédacteurs du rapport ont souligné, à titre indicatif, que les services d'accouchement figurent parmi les plus grands consommateurs de sang, avec un besoin annuel estimé à 3000 poches, aux côtés du Centre anti-cancer et du service d'hémophilie consommant, à eux deux, 5000 poches de sang par an. Une collecte globale de 9.691 poches de sang a été réalisée l'année dernière par les différents points dédiés au don du sang à Blida, est-il signalé. Selon le rapport en question, la wilaya compte 4 points principaux pour le don de sang répartis à travers le CHU Franz Fanon, l'établissement public hospitalier de Boufarik et les centres de transfusion sanguine d'El Affroune et de Meftah, auxquels s'ajoute le centre de wilaya de transfusion sanguine de Blida. Par ailleurs, la commission concernée a relevé un nombre d'insuffisances dans le secteur, dont le manque de moyens de transport affectés aux opérations de don de sang. «Une seule ambulance est affectée à toute l'opération, alors que le clino-mobile destiné à cet effet est en panne depuis plus de deux ans». D'où l'appel lancé par les membres de la commission en vue de l'acquisition, dans les plus brefs délais, d'un autre clino-mobile destiné aux opérations de don de sang, en plus de lits pour les transfusions sanguines.
La commission a également recommandé l'extension des surfaces des 4 centres de transfusion sanguine, sis au niveau des hôpitaux, en vue de l'accueil d'un plus grand nombre de donneurs de sang.

Le ramadan, ce mois de jeûne, de piété et de sacrifice, face à la mondialisation dévorante

Il y a dans la tolérance de manger et de boire jusqu'à l'aube, une recommandation prophétique qui se dessine. Il s'agit de prendre un repas avant l'aube qu'on appelle le *souhour*. «Prenez le *souhour*, dit le Prophète (salut divin sur Lui), car il contient bénédiction et prospérité.» Et d'ajouter : «Le *souhour* est un repas béni. Ne le négligez point, fût-ce de prendre une gorgée d'eau. Dieu et Ses anges bénissent ceux qui prennent le *souhour*.» Il confirma en renchérissant : «Ma communauté ne cessera d'être dans le bien tant qu'elle hâtera la rupture du jeûne (après le coucher du soleil) et retardera le *souhour*.» Ce serait une récompense sans mesure qui rétribue l'effort du croyant, sa soumission à la prescription divine, son obéissance au Prophète et sa soif d'accueillir le jeûne du lendemain avec foi et ardeur.

(3e partie)

Par Cheikh Tahar Badaoui



DR

D'après des traditions authentifiées, le Prophète (QLSSSL) a interdit aux hommes de pratiquer le jeûne continu, c'est-à-dire de poursuivre le jeûne d'un jour à l'autre, sans manger ni boire. A cet égard, le compagnon Abou Hourayra rapporta que le Prophète qu'Allah le bénisse et le salue a interdit de faire un jeûne continuel, contre-nature. Un jour, un homme, tentant de le faire, lui dit : «Mais toi, tu le pratiques ô Envoyé de Dieu.» Furieusement, le Prophète lui répondit (pour corriger cette étourderie) : «Je ne suis pas comme l'un d'entre vous, car la nuit, mon Seigneur me nourrit et m'abreuve.» Et lorsque certains renoncèrent à cette injonction, voulant ainsi, selon eux, mieux adorer Dieu, le Prophète fit un jeûne continuel avec eux, jour après jour jusqu'à l'apparition du croissant du mois de choual. Il leur a dit alors : «Si le croissant tardait à apparaître, je vous laisserais tout le temps de continuer votre jeûne sans que, pour autant, vous puissiez l'accomplir.» En outre, quiconque veut poursuivre son jeûne, il peut le faire, mais jusqu'au souhour comme l'a toléré le Prophète (salut divin sur lui).

Les règles du jeûne

L'observance du jeûne du mois de ramadan, qui est une obligation incontestée et en même temps l'un des cinq piliers de l'islam, obéit aux règles suivantes dont le respect garantit aux yeux de Dieu, l'agrément de cet acte cultuel. En effet, on jeûne à la vue du croissant de ce mois et on déjeune également à la vue du croissant du mois qui succède, comme le prescrivent le saint Coran et la sunna du Prophète (QLSSSL), le mois étant de trente ou de vingt-neuf jours. Si le croissant se trouve caché par les nuages, on compte alors trente jours à partir du début du mois précédent, comme l'explique la recommandation prophétique. La même procédure étant suivie pour la rupture du jeûne.

L'intention tacite du jeûne est exigée au début du mois, mais n'est pas requise au reste du mois, du fait que les actions ne valent que par les intentions de leurs auteurs. L'intention de jeûner doit précéder l'aube, au risque de voir le jeûne annulé. Celle-ci doit être renforcée par le désir de s'élever vers l'agrément de Dieu.

Le jeûne se poursuit de l'aube jusqu'au coucher du soleil. C'est une tradition d'accélérer la rupture du jeûne et de retarder le dernier repas nocturne, le souhour. Le Prophète nous incite à l'observer, comme il a été précisé plus haut, pour ne pas imiter les gens du Livre qui l'ignorent. Si le fidèle doute que la prière de l'aube ait échu, il doit s'abstenir de manger.

On doit s'empêcher de jeûner le jour du doute par crainte qu'il ne soit compté comme le dernier jour de ramadan. Quiconque le jeûne, commettrait une entorse à la tradition prophétique. Ce jour étant annulé même si celui-ci s'avère parmi les jours de ramadan. On consacre ici le principe de la certitude qui doit précéder tout acte cultuel du croyant. L'édifice de la foi ne saurait être basé sur le doute, aussi minime soit-il.

Ce jour-là, quiconque se réveille le matin s'abstient de manger et de boire, puis il se révèle que ce jour compte parmi les jours de ramadan, ne peut être rétribué pour cet acte car il n'y a pas concordance entre l'intention de jeûner et l'acte lui-même. Cependant, il doit observer le jeûne comme d'habitude jusqu'au coucher du soleil. Il doit, à la fin du mois de ramadan, jeûner un autre jour en guise de compensation.

Le voyageur qui arrive à destination, non à jeun, ou la femme qui se purifie de ses menstrues pendant la journée, doit continuer la journée sans jeûne, car l'un où l'autre a rompu son jeûne pour motif légitime et légal, chacun bien entendu en ce qui le concerne. Quiconque dans un jeûne bénévole déjeune exprès ou part en voyage et déjeune pour cause de voyage, devra jeûner un autre jour à titre compensatoire, du fait que l'intention de jeûner ait précédé l'acte
lui-même. S'il rompt ce jeûne par oubli, il n'aura pas à jeûner pour compensation. Par contre, s'il s'agit d'un jour de jeûne obligatoire, le fidèle ayant rompu son jeûne de la sorte, devra jeûner un autre jour à titre compensatoire. Une controverse fût soulevée entre les jurisconsultes des différents rites à propos de celui qui rompt son jeûne par oubli.

Certains estiment, comme il a été indiqué, qu'il n'a pas à compenser le jour rompu même s'il s'agit d'un jeûne obligatoire, car le Prophète (salut divin sur lui) répondit à un cas similaire qu'il n'a pas à compenser puisque Dieu l'a nourri et l'a abreuvé.

D'autres voient l'application de cette version prophétique exclusivement pour ce qui est du jeûne volontaire.

Mais reste, dans tous les cas de figure, que celui qui rompt le jeûne par oubli doit, par respect au mois de ramadan, s'abstenir aussitôt de tout ce qui est de nature à rompre le jeûne et observer ainsi un jeûne seulement en la forme.

Ce qui est permis sans risque de rupture du jeûne

Par ailleurs, il n'y a aucun mal à ce qu'on se serve du siouek tant loué par notre Prophète, mais sec sans matière (comme le dentifrice par exemple) de nature à causer la rupture du jeûne. De même, ne peut entraîner cette rupture le fait de :

- Nager, mouiller ses cheveux pour adoucir la chaleur de la soif,
- se farder les yeux ou d'y mettre quelques gouttes, puisque l'œil ne peut être considéré comme une issue au ventre,
- embrasser lors d'une visite ou d'un adieu,
- subir des injections, se mettre des suppositoires ou subir une perfusion sous-cutanée ou intraveineuse, car même si le produit arrive au ventre, il ne l'a point pénétré par voie buccale,
- se faire soigner au moyen de pose de ventouses. Il convient de noter ici, que les ventouses ou le tirage de sang ne sont déconseillés que par crainte de voire l'hygiène compromise ou que le jeûneur ne soit atteint d'une grande faiblesse en conséquence,
- subir la saignée du bras par exemple (phlébotomie). Cependant, l'avis d'un médecin averti reste une condition requise avant l'opération,
- se rincer, sans se gargariser la bouche et le nez, lors des ablutions destinées aux prières. En revanche, se faire éternuer par une poudre qu'on s'injecte dans les narines n'est pas toléré, car celle-ci pourrait facilement s'introduire par le pharynx et parvenir au système digestif, à l'image du dentifrice à travers la bouche. Le même raisonnement est valable pour tout autre produit du même genre,
- se parfumer, mais sans en abuser.

Il est permis également de :

- vomir involontairement. Tandis que celui qui se force à vomir et y arrive doit jeûner un jour en guise de compensation et s'il avale exprès le résidu de la nourriture dégagée, il devra s'acquitter de l'expiation keffara dont nous parlerons plus loin,
- ne pas se laver, aussi bien pour l'homme que pour la femme, pour cause d'impureté, qu'après l'aube du jour du jeûne dont ils peuvent profiter. Cette impureté serait du fait de la cohabitation des conjoints ou de la cessation pour la femme de ses règles. Il convient de souligner ici, que le fait de se laver qu'après l'aube ne saurait être la cause de la rupture du jeûne.

D'autant plus qu'on peut jeûner sans se laver, car les ablutions qu'on effectue sont destinées exclusivement à la prière,

- concernant un vieillard, ne pouvant jeûner, ou à un malade pour lequel le jeûne est fort déconseillé, sur avis du médecin traitant, il est recommandé de nourrir un pauvre en compensation pour chaque jour rompu, mais selon les capacités matérielles de chacun.

S'ils sont démunis, alors ils en sont purement et simplement exemptés.

C. T. B.

(A suivre)

Les MIRACLES scientifiques

LA FONCTION DES MONTAGNES

SELON LES DÉCOUVERTES géologiques, les montagnes se sont formées suite aux mouvements et aux collisions de plaques énormes qui constituent la croûte de la Terre. Ces plaques sont si grandes qu'elles portent l'ensemble des continents. Quand deux plaques se heurtent, l'un des continents glisse habituellement sous un autre et les débris qui se trouvent entre eux s'élèvent. Les grandes courbes qui se trouvent dans les débris comprimés forment ainsi les montagnes, puisqu'elles sont plus élevées que leurs environnements. Cependant, cette saillie qui définit les montagnes continuent sous terre aussi bien que sur terre. Cela signifie donc que ces montagnes ont une partie qui se prolonge vers le bas aussi grande que celle qui est visible. Ces prolongements vers le bas empêchent la croûte de la Terre de glisser sur la couche de magma ou entre ses propres couches.

Ainsi que le clarifie cette explication, l'une des caractéristiques la plus étonnante des montagnes est la formation aux points de conjonction des plaques terrestres qui sont fortement pressées ensemble quand elles se rapprochent, et les maintiennent. Nous pouvons ainsi comparer les montagnes aux clous qui tiennent deux planches de bois.

En outre, la pression que les montagnes exercent sur la croûte terrestre, due à leurs énormes masses, empêche que les mouvements de magma, qui se trouvent dans le noyau de la Terre, ne l'atteignent et ne détruisent la croûte terrestre. La couche centrale de la Terre, appelée le noyau, est une zone composée de substances devenues liquides après avoir été en contact avec des températures s'élevant à plusieurs milliers de degrés. Les mouvements qui s'opèrent dans le noyau provoquent la séparation de régions qui se forment entre les plaques constituant la Terre. Les montagnes qui se forment alors dans ces régions obstruent des mouvements ascendants et protègent le monde contre des tremblements de terre violents. Il est très intéressant de noter que ces faits techniques découverts par la géologie moderne, ont été indiqués dans le Coran il y a de cela des siècles. Dans un verset décrivant les montagnes, nous pouvons lire: « Il a créé les cieux sans piliers que vous puissiez voir; et Il a enfoncé des montagnes fermes dans la terre pour l'empêcher de basculer avec vous; et Il y a propagé des animaux de toute espèce. » (Sourate 31, «Lokman», v. 10)

Grâce à ce verset, le Coran a réfuté une croyance superstitieuse qui était alors communément acceptée. Ayant une connaissance astronomique primitive comme beaucoup d'autres communautés de leur temps, les Arabes pensaient que les cieux s'élevaient au-dessus des montagnes. Il s'agissait là d'une croyance traditionnelle qui a été par la suite ajoutée à l'explication de l'Univers dans l'Ancien Testament. Cette croyance soutenait qu'il existait d'immenses montagnes aux deux extrémités d'un monde plat: on les appelait les « contreforts » des cieux. On les imaginait comme étant deux piliers qui soutenaient les cieux au-dessus de la terre. Le verset ci-dessus a réfuté cette allégation en affirmant que les cieux ne comportaient aucun «pilier». La véritable fonction géologique des montagnes qui consiste à empêcher les tremblements de terre a donc été révélée dans le Coran.

Les secrets du jeûne

La pratique du jeûne est un mystère qui n'est rattaché à rien d'extérieur, un mystère auquel nul autre qu'Allah Le Très-Haut ne participe, même pas les anges-témoins qui ne peuvent écrire Sa récompense. Il a été rapporté que les hommes entrent au Paradis grâce à la miséricorde divine, et que là, leurs rangs dépendent de leurs dévotions. Et puisque la récompense du jeûne est infinie, celui qui recherche les plus hauts degrés du Paradis devrait l'observer.



DR

Junayd disait : *« Le jeûne est la moitié de la foi. »* Le jeûne désigné dans cette parole est la faim. Elle est le moyen de s'élever spirituellement et de nourrir son âme, car plus le corps a faim et plus l'âme est nourrie : c'est une angélisation de l'être humain dans le sens où l'on cherche à ressembler aux anges, dans la limite des possibilités humaines.

L'homme ne peut s'élever spirituellement que s'il se détache de ce monde et de tout ce qui s'y rattache. La dimension spirituelle de l'homme, l'âme (ar-rûh) a besoin de se nourrir par l'adoration, et de s'épanouir en réduisant les effets des désirs et plaisirs charnels : c'est l'état de l'ascèse (zuhd). Pour y parvenir en empruntant le plus court chemin, le meilleur moyen est la faim du jeûne. C'est une épreuve par laquelle le Musulman montre son amour pour l'Éternel, et que rien ne peut le détourner de Lui. Allah (magnifié soit Son Nom) dit : **{ Très certainement, Nous vous éprouverons par un peu de peur, de faim et de diminution de biens, de personnes et de fruits. Et fais la bonne annonce aux endurants. }** [Sourate 2 - Verset 155]

Ils ont mérité la bonne nouvelle quand ils ont enduré et patienté au moment de ces épreuves, dont la faim fait partie. Le Prophète mangeait très peu et passait, parfois, deux mois sans que le feu ne soit allumé dans sa maison.

Un jour, 'Umar ibn al-Khattâb sortit de nuit, il rencontra Abû Bakr -as-Siddiq qui lui demanda ce qu'il faisait là, à cette heure de la nuit. 'Umar lui répondit que c'était à cause de la faim et qu'il avait noué autour de son ventre une pierre pour en diminuer la douleur. Abû Bakr lui répondit qu'il était sorti pour la même raison et qu'il avait noué, lui aussi une pierre autour de son ventre. Alors qu'ils marchaient ensemble, ils rencontraient le Prophète alors qu'il avait noué autour de son ventre deux pierres.

Le jeûne implique plusieurs obligations
- Ne pas manger et s'abstenir de rapports sexuels licites durant la journée ;
- Préserver sa vue de regards pleins de désirs, et pour l'ouïe ;
- Se préserver d'écouter la mécréance (kufr) ou la médisance (ghayba) ;
- Tenir sa langue afin qu'elle ne profère pas de paroles interdites vaines ou mauvaises, et garder son corps afin qu'il ne cherche pas à assouvir ses désirs et à transgresser les ordres divins.

Celui qui se comporte de cette manière observe véritablement son jeûne, car les effets immédiats du jeûne sont contenus dans la stricte observance de toutes ces règles, sinon il n'a pas de raison d'être.

Le Messager a dit *: « Plus d'un retire de son Jeûne que la faim et la soif ».*

Et dans un autre hadith : *« Celui qui ne s'abstient pas de mentir et d'agir en pur mensonge, Allah n'a que faire de son renoncement à son manger et à son boire. »*

Aussi : *« [...] «Le jeûne est un bouclier (contre l'Enfer). Quand l'un de vous jeûne, qu'il s'abstienne de dire des obscénités et d'élever la voix. Si quelqu'un l'insulte ou le provoque au combat, qu'il se contente de dire : « Je suis en état de jeûne. »*

Sahl Tustarî disait : *« Quand Allah a créé le monde d'ici-bas, Il a mis dans l'excès de la nourriture, la désobéissance et l'ignorance, et Il a mis dans la faim, la science ('ilm) et la sagesse (hikma). »* Abû Sulaymân Dârânî disait : « *La clé d'ici-bas est l'excès dans la nourriture et la clé de l'au-delà est la faim. »*

AI Hujwîrî disait : « La faim aiguise l'intelligence et améliore l'esprit et la santé. » On rapporte une parole qui dit : « Rendez vos ventres affamés et vos corps assoiffés et éprouvés pour que, peut-être, vos cœurs puissent contempler la Grandeur d'Allah en ce monde. »

L'Imam Ghazâlî nous dit : *« Sache que le jeûne est de trois degrés : le jeûne des communs des musulmans, le jeûne des élus, le jeûne de l'élite des élus d'Allah. »*

Les 40 NAWAWIYA

HADITH 5 : REJET DES ACTIONS BLÂMABLES ET DES INNOVATIONS (II)

LE TEXTE du hadîth est explicite quant au rejet de tout acte en désaccord avec la religion de Dieu . Son contenu indique que les personnes légalement responsables, doivent, dans leurs actes, se conformer aux règles de la législation (la sharî'a), et s'en tenir aux injonctions et aux interdits qui sont soit dans le Livre de Dieu, soit dans la sunna de Son Messager. Il s'ensuit que tout l'égarement est que les actes se dégagent du cadre des règles de la législation (la sharî'a), ne s'y conforment pas, et qu'ils jugent la législation au lieu que ce soit cette dernière qui les juge. Il est, alors, du devoir de tout Musulman de juger ces actes comme étant nuls et irrecevables.

2 - Les actes rejetés :

Ces actes irrecevables se divisent en deux parties : Ils peuvent relever soit des pratiques cultuelles ('ibâdât), soit des relations humaines (mu'âmalât).

a) Les pratiques cultuelles : Tout acte qui s'inscrit en dehors de la Loi de Dieu et de Son Envoyé est rejeté.

Dieu dit : **« Ou bien auraient-ils des fois des associés (de Dieu) qui leur auraient fait à partir de la religion une législation leur prescrivant ce que Dieu n'a jamais autorisé ? »** [Sourate 42. La consultation (Achoura). Verset 21]

Il en est ainsi de celui qui prétend se rapprocher de Dieu en écoutant de la musique, en dansant, en regardant les femmes (qu'il pourrait légalement épouser), ou par d'autres choses qui ne sont que pure innovation des gens, et simple produit de la folie qui caractérise notre époque.

Ces gens et d'autres que Dieu a aveuglés et détournés du chemin de la vérité, et qui ont suivi le chemin de Satan, prétendent se rapprocher de Dieu au moyen des innovations qu'ils ont apportées. Ils ressemblent en cela aux arabes associateurs qui ont créé des actes cultuels et des moyens de se rapprocher de Dieu , sans que Dieu y fasse descendre la moindre preuve ayant force d'autorité.

Dieu dit d'eux : « Leur prière autour de la Kaâba se limitait à des sifflements et à des battements de mains... » [Sourate 8. Le butin (Al-Anfal). Verset 35]

D'aucuns se figurent que ce qui, dans un acte de dévotion, est un moyen de se rapprocher de Dieu , peut l'être également dans tout autre acte de dévotion. C'est le cas de cet homme qui , au temps du Prophète , avait fait le voeu de rester continuellement debout sous le soleil, de ne jamais s'asseoir, de ne jamais se mettre à l'ombre, et de jeûner sans arrêt. Le Messager de Dieu lui ordonna de s'asseoir, de se mettre à l'ombre et de terminer son jeûne jusqu'à la fin de la journée.

Les livres de droit musulman fournissent des détails sur les règles relatives aux pratiques cultuelles en Islam. Ils précisent ce qui en est rejeté et annulé lorsqu'on leur fait subir un ajout ou une amputation qui n'ont pas été établis par le Sage Législateur.

b) Les relations humaines : C'est le cas par exemple de la conclusion de contrats et de leur résiliation. Ainsi, tout ce qui est contraire à la législation de Dieu est nul et non avenu. L'argument en est le hadîth suivant. Al-Bukhâri et Muslim ont rapporté que quelqu'un est venu voir le Messager de Dieu et lui a dit : « Mon fils qui travaillait pour untel, a forniqué avec sa femme. Et j'ai remis au mari, à titre de compensation, cent brebis et un esclave. » L'Envoyé de Dieu répliqua : « Les cent brebis et l'esclave vous seront restitués. Quant à ton fils, il recevra cent coups de fouet et sera expatrié pendant une année ».

Donc, tout contrat interdit par la législation islamique ou dont l'un des piliers ou l'une des conditions n'est pas respecté par l'un des contractants, est un contrat nul et non avenu. Ceci est amplement détaillé dans les livres de jurisprudence islamique.

Pain turque



Ingrédients

- 500 gr de farine
- 6 cuillères à soupe d'huile
- 10 gr de sel
- 20 gr de sucre
- Un sachet de levure de boulanger instantanée
- 2 pincées de bicarbonate
- De l'eau tiède selon l'absorption de la farine (350ml pour ma farine)
- 2 cuillères à soupe de poudre de lait
- 4 cuillères à soupe de grains de nigelle
- 1 jaune d'œuf mélangé avec 1
- cuillère à soupe de lait

Les étapes

- Mélangez la farine, le sel, le sucre, bicarbonate, la levure, le lait et l'huile bien sabler.
- Ajoutez l'eau tiède petit à petit, jusqu'à obtention d'une pâte molle légèrement collante à vos mains,
- Pétrir une dizaine de minutes, couvrir de film alimentaire et laisser doubler le volume.
- Divisez la pâte en 3 pâtons.
- Faire avec chaque pâton une galette de 5 mm d'épaisseur

Transférer chaque galette dans un plateau allant au four.
A l'aide d'une roulette, tracez des losanges au centre et laisser doubler le volume une autre fois.
Badigeonnez la surface avec un jaune d'œuf mélangé avec une cuillère à soupe de lait
Parsemez de graines de nigelle.
Faire cuire au four préchauffé à 180 degrés pendant 20 à 25 minutes.

Chorba beida



Ingrédients:

- 500g de poulet de cubes (pour ceux qui aiment, ajouter des abats)ou viande d'agneau.
- 1 oignon
- 1 bonne poignée de pois-chiche (trempés la veille)
- 1c à s de beurre salé (smen)
- 1c à c de sel
- 1/4c à c de poivre noir
- 1/4c à c de cannelle
- 1 poignée de persil ciselé
- 1 jaune d'œuf
- 1 jus de citron
- 1 bonne poignée de vermicelle
- Eau

Préparation:

- Mettre les morceaux de poulet dans une marmite, râper dessus l'oignon, ajouter le beurre salé, poivré, ajouter la cannelle et une tasse d'eau. Faire revenir 10min, recouvrir d'eau, ajouter les pois-chiche et faire cuire 40min (20min si c'est une cocotte minute).
- Après ce temps, jeter le vermicelle et laisser mijoter 10min à feu doux.
- Prélever une louche de cette sauce dans un bol, y ajouter le jus de citron, le persil haché, le jaune d'œuf et mélanger à la fourchette, avant de verser cette préparation dans la marmite. Eteindre le feu aussitôt. Servir cette soupe bien chaude, saupoudrée de persil ciselé

Khobz El bay:



Ingrédients

- 200 g d'amande moulu.
- 200 gr de chapelure.
- 1 paquet de levure chimique.
- 1 cac d'extrait de vanille
- 150g de sucre, 200 g de beurre fondu.
- 6 œufs.
- Zeste de citron. 1 litre d'eau
- 1 kg de sucre
- 1 cas d'eau de fleur d'oranger.

LES ÉTAPES

- Préparer le sirop: sur le feu mélanger l'eau et le sucre, porter a ébullition et --- laisser sur le feu 20min. juste avant d'éteindre ajouter l'eau de fleur d'oranger. Au batteur, mélanger, les oeufs et le sucre.

-Puis incorporerles autres ingrédients sans cesser de battre.

-Graisser votre plateau.
-Verser le mélanger sur le plateau et faire cuire dans un four préchauffé 160 pendant 40-45min ou jusqu'à ce que votre gâteau est bien suit et dore.

Une fois cuit, faire sortir du four et arroser progressivement de sirop refroidi jusqu'à ce que le gateau ait absorbe suffisamment. Décorer.

- *Mélanger le tous dans l'ordre. Versez le mélange dans un moule beurre. Et cuire a 150 degré. A la sortie arroser de sirop froid (600 ml d'eau 400 gr de sucre une fois le sirop prêt rajouter un peu d'eau de fleur d'oranger et du jus de citron)*

S.H

Soupe de lentille



Ingrédients

1 bouquet garni
2 gousses ail écrasées
2 échalotes,2 oignons
1 tranche de lard ,Lait ,3 carottes
Crème fraîche
250 g de lentilles vertes

Les étapes

- Verser un filet d'huile d'olive dans une cocotte. Couper les carottes en rondelles et les verser dans la cocotte avec les échalotes, les oignons, les gousses d'ail écrasées, les brins entiers de persil, le bouquet garni.
Verser les lentilles crues et verser de l'eau pour recouvrir le tout.
Porter à ébullition et laisser cuire 30 minutes minimum.
- Faire revenir un oignon.
Rajouter une tomate pilée Coriandre hachée et faite revenir dans du beurre clarifie. Rajouter sel poivre paprika 1cas de tomate conserve. Puis 200 gr de lentille. Eau.
Laissez cuire puis broyer le tous et décorer de coriandre hachée.

S.H



Bricks au thon

Les ingrédients:

• des feuilles de brick, j'avais les feuilles spéciales samossa, donc déjà en forme de long rectangle)
• 1 boîte de thon à l'huile.
• Quelques brins de persil hachés.
• 1 œuf.
• Emmental râpé ou tout autre fromage.
• 1 poignée d'olives verte dénoyautées.
• 1 pincée de sel.
• 1/4 de c à café de poivre noir.
• 1/4 c à café de gingembre en poudre.
• L'huile pour la friture.

préparation:

1. placez le thon égoutté dans son huile dans un saladier.
2. ajoutez le persil haché, les olives vertes coupées en rondelle, le fromage râpé, et l'œuf.
3. Saupoudrez d'un peu de sel, de poivre noir, et de gingembre.
4. incorporez le tout ensemble
5. Si vous avez des feuilles de bricks rondes coupez les en deux, et pliez l'un des cotes pour avoir une sorte de long rectangle.
6. placez un peu de la farce au thon dans l'extrémité du rectangle, et pliez pour forme un beau triangle.
7. collez le bout avec un peu de blanc d'œuf
8. continuez ainsi jusqu'à épuisement de la farce.
9. faites chauffez l'huile dans une poêle un peu profonde, ou une friteuse.
10. plongez les bricks dedans et laissez cuire, jusqu'à ce qu'ils prennent une belle couleur dorée
11. déposez les bricks cuits sur des papiers sopalin, pour diminuez de l'huile de friture.
12. servir avec filet de jus de citron, si vous aimez ce gout acidulé.

Flan simple

Ingrédients

• 3 œufs
• 150 g de sucre
• 125 g de farine
• 1 sachet de sucre vanillé
• 1/2 l de lait



Préparation

1 Préchauffez le four th.7 (200°C).
2 Cassez les œufs, ajoutez-y le sucre et mélangez.
3 Incorporez la farine et le sucre vanillé.
4 Puis en fouettant vigoureusement, versez le lait.
5 Mettez le tout dans un moule beurré, enfournez pendant 35 min.

BOUQALA DU JOUR

Rani rani wast jnani, el ster ou lebha ritou ba3ayani, rani rani halef belrabani, had el mera ma nakhad ghir el berani

A.H

UN PRÉSENTATEUR DE FOX NEWS LANCE UNE HACHE ET BLESSE UN MUSICIEN



A JOUER AVEC LE FEU, on se brûle. Et à lancer des haches, on blesse les autres. C'est la leçon que retiendra Pete Hegseth, présentateur de l'émission « Fox and friends » sur la chaîne américaine Fox News. Se prêtant à une démonstration de lancer de hache sur une cible, l'homme a manqué son objectif, blessant au passage un musicien de l'académie militaire de West Point, qui était en train de jouer du tambour avec sa fanfare quelques mètres derrière la palissade en bois.
à l'occasion du Flag Day, qui commémore l'adoption du drapeau américain en 1777.
Durant l'émission, tournée en plein air dans les rues de New York, on peut voir Pete Segheth tenter de lancer une hache à double tranchant sur une cible située à quelques mètres devant lui.
Mais si le journaliste est aussi un vétéran américain qui a servi en Irak et en Afghanistan, l'homme n'est visiblement pas un maître de cet art de bûcheron.
Ce que n'a pas manqué de relever un militaire sur Twitter : « Ce n'est pas parce qu'on fait en sorte que les sports de bûcheron aient l'air faciles qu'ils le sont », ironise-t-il.

A 66 SUR UNE PLANCHE DE SURF, ILS BATTENT LE RECORD DU MONDE

RECORD BATTU. 66 surfeurs agglutinés sur la même planche ont glissé sur l'eau pendant au moins dix secondes, ce samedi, à Huntington Beach en Californie (Etats-Unis).
Le groupe de surfeurs n'a pas pu faire de brillantes figures sur la planche géante de 12,8 mètres de long mais l'essentiel était de battre le précèdent record de 47 personnes.
Cette planche fabriquée spécialement pour le défi du Guiness Book avait dû être apportée par une grue sur la plage.



Le saviez-vous

UN JOUEUR DE HOCKEY A FAIT DON DE 2000 DOLLARS POUR CHAQUE BUT QU'IL A MARQUÉ, IL EN A MARQUÉ 500 !



Jarome Iginla est un joueur professionnel de hockey sur glace, il est 6 fois champion de la LNH (Ligue nationale de hockey) qui regroupe des franchises de hockey sur glace du Canada et des Etats-Unis.
Il est le seul joueur à avoir marqué 50 buts en une seule saison à deux reprises, et l'un des 7 joueurs de la NHL à avoir marqué 30 buts en 11 saisons consécutives.
Tout au long de sa carrière, Jarome Iginla a marqué un peu plus de 500 buts, pour chaque but marqué, il a fait don de 2000 dollars à des œuvres de charité.

Ils surfent à dos de requin-baleine et risquent la prison



ILS SE SONT CRUS malins, mais la bêtise dont ils ont fait preuve pourrait les mener droit au tribunal, voire en prison. Deux hommes ont « surfé » à dos de requin-baleine, sous les rires et les encouragements de leurs camarades, qui immortalisent la scène depuis le bateau tractant les deux compères, comme le rapporte le Guardian.
La scène s'est probablement déroulée au large des côtes du Venezuela, précise Marine Connection. A deux, puis chacun leur tour, les apprentis « surfeurs » se sont hissés sur le dos du requin-baleine, tractés par une corde reliée au bateau. L'association de protection des cétacés, ulcérée par ces images, a posté la vidéo sur Facebook, dans l'espoir que les deux hommes soient identifiés et « traduits en justice pour la stupidité et l'arrogance dont ils font preuve en traitant ainsi une espèce protégée ».
Totalement inoffensif, le requin-baleine est un cétacé menacé. Il figure sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature, qui l'a classé dans la catégorie des animaux vulnérables. « Au lieu de s'estimer chanceux d'avoir la possibilité de voir cette créature majestueuse dans son environnement naturel, ils ont préféré participer à une cascade stupide comme celle-ci », déplore l'association, qui se demande ironiquement s'ils auraient fait la même chose face à un grand requin blanc.

ELLE LOUE UN PANNEAU PUBLICITAIRE À LA GLOIRE DE SON FILS



MON FILS, ma bataille publicitaire. Ovella O'Neal est fière. Très fière de son fils Aljelani Igwe, dit « AJ ». Cette mère célibataire souhaite que tout le monde à Camden, dans le New Jersey, soit au courant.
C'est pourquoi elle a loué un panneau publicitaire 725 dollars, rapporte ABC vendredi. Pendant trois semaines, un portrait de son fiston chéri, tout sourire, sera à l'affiche avec ce slogan très sobre: « Une mère ne peut élever un homme mais j'ai élevé un gentleman. Il a tout pour lui ». Ovella O'Neal a fait la surprise à son fils pour le féliciter de son récent diplôme. « J'étais un peu nerveux. Je n'aime pas être mis en avant, mais en même temps j'étais content », a expliqué AJ. « Je ne sais pas si beaucoup de mères auraient fait ça pour leur enfant»
AJ vient de terminer ses études secondaires. Il a été accepté à l'université dans une ville où très peu de jeunes sortent diplômés.
Ovella O'Neal explique qu'elle devait être stricte avec son fils pour lui permettre d'emprunter un bon chemin dans une ville en proie à la drogue et la criminalité. Elle souhaite également montrer aux autres mères qu'il ne faut pas baisser les bras.
« C'est un jeune homme qui a réussi malgré tous les problèmes de Camden», a déclaré O'Neal.

IVRE, UN MILITAIRE PERCUTE UNE VOITURE DE POLICE



UN MILITAIRE qui a de la bouteille. Dans la nuit de vendredi à samedi, une patrouille de police a été percutée par une autre voiture. L'accident s'est produit vers 3h40 du matin à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), précise le Parisien. « Le véhicule des forces de l'ordre n'est plus en état de rouler », affirme un proche de l'affaire. Le conducteur malheureux était… un militaire qui avait quelques coups dans le nez. L'homme a raconté avoir voulu solliciter l'aide de la police après une altercation survenue dans une discothèque avec des inconnus qui ont ensuite pris la fuite au volant d'un véhicule. Le militaire a été convoqué lundi devant les enquêteurs du commissariat de Saint-Germain-en-Laye, explique le quotidien francilien.

19.30 : Portugal / Islande



Football. Euro 2016. 1er tour. Groupe F.

Demi-finaliste du dernier Euro, la Seleccao de Cristiano Ronaldo, buteur vedette du Real Madrid, s'affiche comme l'un des outsiders crédibles de l'épreuve. Les Lusitaniens, favoris de leur groupe, peuvent a priori envisager sereinement une qualification pour les huitièmes de finale. Face à une modeste équipe islandaise plongée pour la première fois dans le grand bain du haut niveau, les protégés de Fernando Santos devraient s'imposer sans difficulté et engranger une de la confiance pour la suite de la compétition.

19.55 : Aventures de médecine



Télé-Loisirs-France (2015)

Les premiers pas de la pédiatrie La pédiatrie est sans doute la spécialité médicale la plus délicate mais aussi la plus porteuse d'espoir. C'est dans cet univers chargé d'émotions que Michel Cymes s'immerge en suivant le parcours d'un nouveau-né pris en charge en urgence à l'hôpital Necker, à Paris, et celui d'une adolescente opérée d'une scoliose très déformante à la Timone, à Marseille. Ces interventions de pointe sont l'aboutissement d'une histoire médicale très riche qui, en quelques siècles, a vu chuter la mortalité infantile de façon vertigineuse.

19.55 : Brokenwood



Série policière avec Neill Rea, Fern Sutherland...

Le coach de l'équipe de rugby de Brokenwood, Arnie Langstone, est retrouvé mort. Il a été étranglé, attaché au poteau du terrain de rugby. La légiste Gina retrouve dans la gorge de la victime une culotte noire féminine sur laquelle les initiales G.G sont brodées. Parallèlement, le commissaire Mike Shepherd et la capitaine Kristin Sims enquêtent sur la mort de la jeune Dinah, dont le cadavre a été découvert dans les bois.

20.00 : Pretty Woman



Comédie avec Julia Roberts, Richard Gere...

Pretty Woman Redoutable homme d'affaires, Edward Lewis s'est enrichi en rachetant des entreprises en difficulté qu'il revend à bon prix. De passage à Los Angeles, il rencontre par hasard Vivian Ward, une prostituée qui opère sur Hollywood Boulevard. Séduit par sa spontanéité, il l'embauche comme escort. Afin de la rendre plus présentable, il l'envoie chez les grands couturiers. Vivian se prête facilement au jeu.

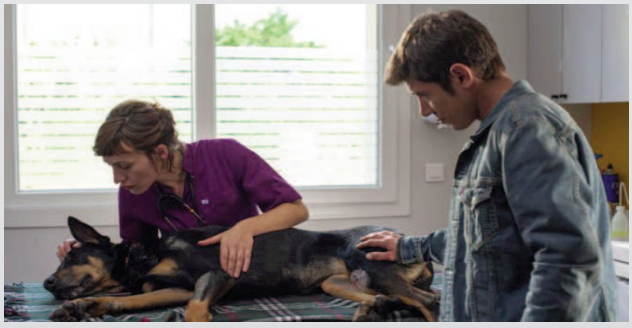
20.00 : Jurassic World



Film fantastique avec Chris Pratt, Bryce Dallas Howard...

Jurassic World Zach et Gray sont envoyés par leur mère passer une semaine sur une île du Costa Rica qui abrite le Jurassic World, un parc d'attractions mettant en scène des dinosaures grandeur nature. Les adolescents doivent être pris en charge par leur tante, Claire. Mais celle-ci, très occupée par son poste de manager et par la sécurité du parc, les confie à une assistante. De son côté, Owen Grady, dresseur d'animaux, travaille avec de jeunes dinosaures qu'il tente d'apprivoiser.

20.00 : La vie des bêtes



Téléfilm dramatique - France (2014)

La vie des bêtes Une nuit, des individus cagoulés saccagent un laboratoire pharmaceutique et remettent en liberté les animaux servant de cobayes. Cette action est revendiquée par le Front de libération animale. Cédric, un officier de police en pleine séparation, commence son enquête sur le mystérieux groupuscule. Lors d'une soirée, il fait la connaissance d'Estelle, une jeune vétérinaire, et la séduit. Peu après, Cédric l'interpelle lors d'une action dans un supermarché.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

URGENT

Aidez

Hamza Khalas né en 1990 malade dialysé pour transplantation rénale Tél : 0553 49 78 30

CONDOLEANCES

Le Directeur Général, les Cadres et l'ensemble du Personnel de l'**ANEP/CS.**

Présentent à leur collègue **Monsieur AIT AHMED Mourad,** leurs sincères condoléances à la suite du décès de son frère et l'assurent en cette pénible circonstance de leur sympathie.

Puisse Dieu le tout puissant accorder au défunt sa sainte miséricorde et l'accueillir en son vaste paradis.

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons »



FÉLICITATION

A l'occasion de la réussite à l'examen de 5e de

Randa Abeche,

son papa Farid, sa maman Saida, ses frères et sœur, Oussama, Mohamed Amine et Dounia, la félicitent et lui souhaitent pleins d'autres succès dans l'avenir.

Alf Mabrouk



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Comment augmenter vos performances



Se réhydrater. Que boire ?
De l'eau ordinaire après un exercice modéré de moins d'une heure. Pour un effort plus long ou plus intense, préférez une eau légèrement sucrée, un soda ou une eau gazeuse riche en sels minéraux.

Pourquoi ?
Pour régulariser la circulation sanguine et prévenir un éventuel échauffement du muscle cardiaque.

Retrouver de l'énergie. Que manger ?
Des sucres rapides à consommer deux heures environ après un effort physique.
Vous pouvez prendre des fruits secs, du pain complet ou des pommes de terre. Pourquoi ? Ce type d'aliments vous apporte un tonus rapidement utilisable et prévient les coups de fatigue.

Décrisper son corps. Que manger ?
Privilégiez régulièrement une alimentation riche en vitamines : du foie pour la vitamine A, des fruits pour la vitamine C, des noix et de l'huile pour la vitamine E.
Pourquoi ? Grâce à elles, vous éviterez les contractures et les courbatures musculaires.

Doper ses muscles. Que manger ?
Il est conseillé de prendre des protéines, viande, œufs ou poisson, entre une à deux heures après un exercice.

Pourquoi ?
En remplaçant les protéines consommées, vous ferez votre jogging sans problème le lendemain.



MANQUER DE SOMMEIL AUGMENTE L'APPÉTIT



Dormir insuffisamment par rapport à ses besoins physiologiques pendant plusieurs jours, voire plusieurs mois a de multiples incidences.
C'est ainsi que le manque de sommeil augmente l'appétit (en raison de l'augmentation de la sécrétion d'une hormone appelée la ghréline).
La privation chronique de sommeil diminue la vigilance, l'humeur et la motivation ; elle augmente les risques de blessure, d'accident et de conflit.

Les intoxications alimentaires

Elles sont causées par la consommation d'aliments contaminés. Ci-dessous, quelques signes qui peuvent vous mettre sur la piste :

-les nausées et vomissements
-les douleurs abdominales
-la diarrhée
-la fièvre



Ces signes peuvent apparaître entre 1 heure et 24 heures après l'absorption de l'aliment contaminant. Vous devez alors consulter au plus vite votre médecin traitant. Allongez la victime et pensez à conserver les vomissures pour les présenter à votre médecin. En cas d'intoxication par les champignons, conservez des échantillons de ceux-ci à des fins d'identification. Attention, chez l'enfant, une déshydratation peut être la conséquence d'une intoxication alimentaire mal traitée !

Il faut manger plus légèrement le soir ?

FAUX :



Si le déjeuner est complet avec une entrée et/ou un dessert, un plat de viande et légumes, un fromage et du pain, le repas du soir sera plus léger. Par exemple, il sera composé d'un potage et/ou d'un plat de légumes, éventuellement d'un œuf coque ou d'un reste de viande, puis d'un laitage et d'un fruit accompagné de pain.
En revanche, si votre déjeuner se résume à un sandwich, le dîner devra compenser les manques du midi avec des crudités ou de la salade, un complément de viande ou de poisson ou d'œufs accompagnés de légumes, un ou deux produits laitiers (fromage sur les légumes et un yaourt par exemple), un fruit et du pain. Et si vous trouvez ce dîner trop copieux, faites une collation dans l'après-midi avec un fruit et un laitage, ce qui permet de compléter le sandwich sans charger le dîner.

Saviez-vous que...?



De nombreux experts en nutrition et diabète s'accordent à dire que les tomates peuvent éliminer chimiquement le diabète, ce qui pourrait bénéficier à de nombreuses personnes, étant donné que le diabète est une maladie de plus en plus fréquente.

La menthe pour nettoyer le foie

Une infusion à base de feuilles de menthe peut s'avérer très efficace pour favoriser le bon fonctionnement du foie et de la vésicule biliaire, ainsi que celui de tout l'appareil digestif, car cette plante a la capacité de détendre les muscles et de réduire les douleurs provoquées par les coliques consécutives à des problèmes gastriques.

Du géranium contre la conjonctivite

Nous avons souvent des géraniums sur le balcon ou dans le jardin. Contre la conjonctivite, ce remède naturel est particulièrement efficace. Mettre une poignée de feuilles à tremper 5 min dans 3 verres d'eau, faire bouillir, puis laisser infuser 15 min hors du feu. Laisser refroidir et tamponner les yeux ou poser sur les paupières, en renouvelant toutes les heures.

Cheveux : un traitement avec de l'oignon

Lorsque vous lavez vos cheveux avec un shampooing, mélangez-le avec de l'oignon haché ou liquide. Les cheveux pousseront alors bien plus rapidement ! Si l'arôme que va avoir votre cuir chevelu vous inquiète, n'y pensez plus. En effet, l'odeur de l'oignon s'en va lorsque les cheveux commencent à sécher.

Pour lutter contre le stress

Lavez bien 3 feuilles de chou rouge. 1 tomate, 1/2 betterave. Mettez-les dans le verre du mixeur ou dans l'extracteur de jus et vous verrez que vous obtiendrez un jus de couleur mauve très agréable à la vue et au goût. Tout simplement délicieux et très approprié le soir !

Pour prévenir l'anémie

L'infusion de feuilles de grenade (rommane) aide à prévenir l'anémie. Il faut pour cela consommez trois tasses dans la journée pendant au moins deux mois.

Salade de carotte



Ingrédients pour 4 personnes

- 6 grosses carottes épluchées et coupées en deux
- 6 branches de persil
- 6 olives noires
- un gros citron
- sel
- poivre
- 1 cuillère à café de moutarde
- le jus de 1 citron
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- une gousse d'ail râpée

Les étapes

- Faites cuire vos carottes a l'eau salée pendant 15 minutes, les égoutter et les couper en rondelles.
- Préparez la sauce
- Dans un bol, mélangez le jus de citron, la moutarde, l'huile d'olive, la gousse d'ail
- Saler et poivrer, et rajoutez deux branches de persil finement ciselé.
- Ajoutez les carottes encore chaudes a votre sauce et laisser mariner au minimum 2 heures.
- Coupez votre citron en deux ensuite en fines tranches,
- Découpez vos olives en deux.
- Présentez votre salade comme vous le voyez ou selon votre goût.

Bourek tunisien

Ingrédients pour 6 bourek

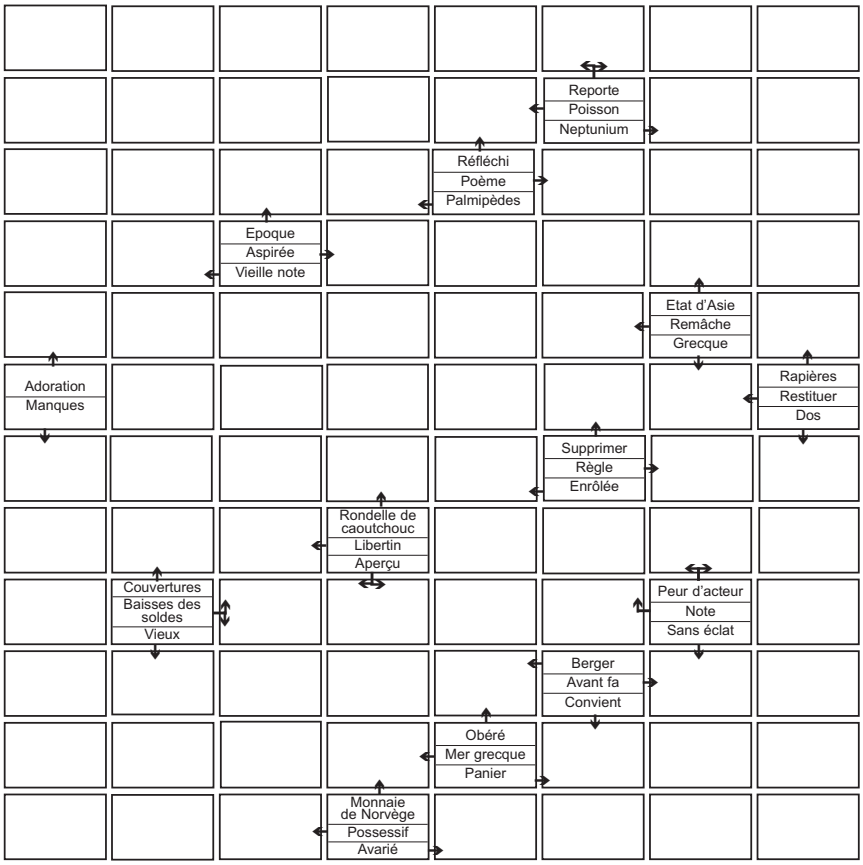
- 250 gr de viande hachée
- 250 gr de fromage râpé
- 1 pomme de terre cuite a l'eau salée et écrasé à la fourchette
- 1 œuf
- 1 oignon
- sel
- poivre
- 1 cuillère à soupe de beurre
- des feuilles de brick coupées en deux

Les étapes

- Dans une poêle, mettre le beurre, l'oignon haché, la viande hachée, sel et poivre
- Laisser cuire en remue de temps en temps, jusqu' 'à évaporation totale du liquide.
- Retirer du feu, et laisser refroidir.
- Dans un saladier, mélanger la viande refroidie, le fromage, la pomme de terre écrasée et l'œuf.
- Mettre une bonne cuillère à soupe de mélange du bourek sur la feuille de brick,
- Plier les deux extrémités gauche et droite pour couvrir la farce
- Faites rouler la feuille de brick pour obtenir un cigare.
- Faites frire dans un bain d'huile chaud, jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.
- Égoutter sur du papier absorbant, et déguster avec une bonne chorba.



Mots fléchés n° 1792



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1792

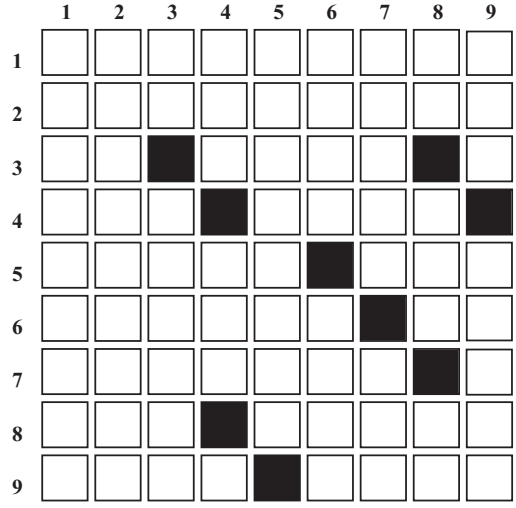
HORIZONTALEMENT

– VIMANAS
RALE – AGE
ARETE – IM
CITRON – E
CA – ELITE
ONC – ILE –
UTILE – MS
RE – ANNEE
C – DINERA
IDE – ERIN
ERRA – VTT
SU – UNIES

VERTICALEMENT

– RACCOURCIES
VARIANTE – DRU
ILET – CI – DER –
METRE – LAI – AU
A – EOLIENNE – N
NA – NIL – NERVI
AGI – TEMERITE
SEMEE – SEANTS

Mots croisés 9/9 n° 1792



HORIZONTALEMENT

1. Résistance – 2. Engendrées – 3. Action de scout – Récusât – 4. Vieux jamais – Costume de rat – 5. Ville d'Italie – Légumineuse – 6. Se lamentera – Petit lien – 7. Mettra sur la paille – 8. Baie nippone – Tristes, à éviter – 9. Est utile – Ville de Belgique.

VERTICALEMENT

1. Rachitiques – 2. Engin de travaux publics – 3. Travaux – Pièce de viande de bœuf – 4. Particule – Femme de lettres américaine – 5. Moyens de conclusion – 6. Il a de fortes mâchoires – Mélodie – 7. Sans bavures – Point de saignée – 8. Démonstratif – Bœuf sauvage – En matière de – 9. Levant – Arrêt de circulation.

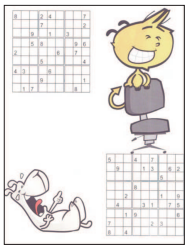
SOLUTION N° 1791

HORIZONTALEMENT

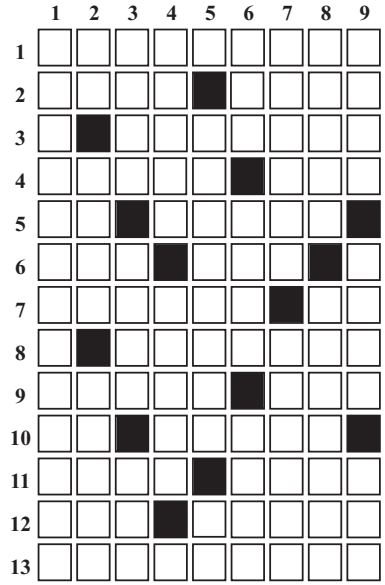
COUTUMIER
OPPOSE – MA
NIAI – UNIT
TUSSILAGE
EM – EPEIRE
S – PRO – NE –
TAU – MTS – D
ECRIEE – FO
RESTERAIS

VERTICALEMENT

CONTESTER
OPIUM – ACE
UPAS – PURS
TOISER – IT
US – IPOMEE
MEULE – TER
I – NAINS – A
EMIGRE – FI
RATEE – DOS



Mots croisés 9/13 n° 1792



HORIZONTALEMENT

1. Compostions musicales – 2. Etat américain – Ville allemande – 3. Ouï – 4. Poursuivit – Navire médiéval – 5. Récepteur – Consistant – 6. Perroquet grimpeur – Paresseux – 7. Ventres – En bas de pli – 8. Etoile de mer – 9. Faite de fils de métal – Enlevé – 10. Privatif – Appât artificiel – 11. Côté – Remués – 12. Grand âge – Mit au diamètre exact – 13. Payés.

VERTICALEMENT

1. Inscrire au crédit – 2. Cri de surprise – Soûl – Au goût désagréable – 3. Rejetés – Notre père à tous – Plat vietnamien – 4. Légende – Grivoises – 5. Sonnantes – Mesure de temps – 6. Plaisante – Mesure de temps – 7. Court – Réalisateur français – 8. Rides concentriques – Minable – 9. Hormis – Erodée – Chambre de décompression.

SOLUTION N° 1791

HORIZONTALEMENT

CANALISES
AM – DELAIE
TAPAGEUR –
ATOME – CES
SIS – RAI – M
TETA – MEGA
R – EPLORES
OC – PAN – AH
PROU – CRIE
HERITEES –
AVE – ALI – E
NE – FRENES
TRIAIS – UT

VERTICALEMENT

CATASTROPHANT
AMATIE – CREVER
N – POSTE – ORE – I
ADAM – APPUI – FA
LEGER – LA – TARI
ILE – AMONCELES
SAUCIER – REIN –
EIRE – GEAIS – EU
SE – SMASHE – EST

Pour jouer au Soduku

soduku 68

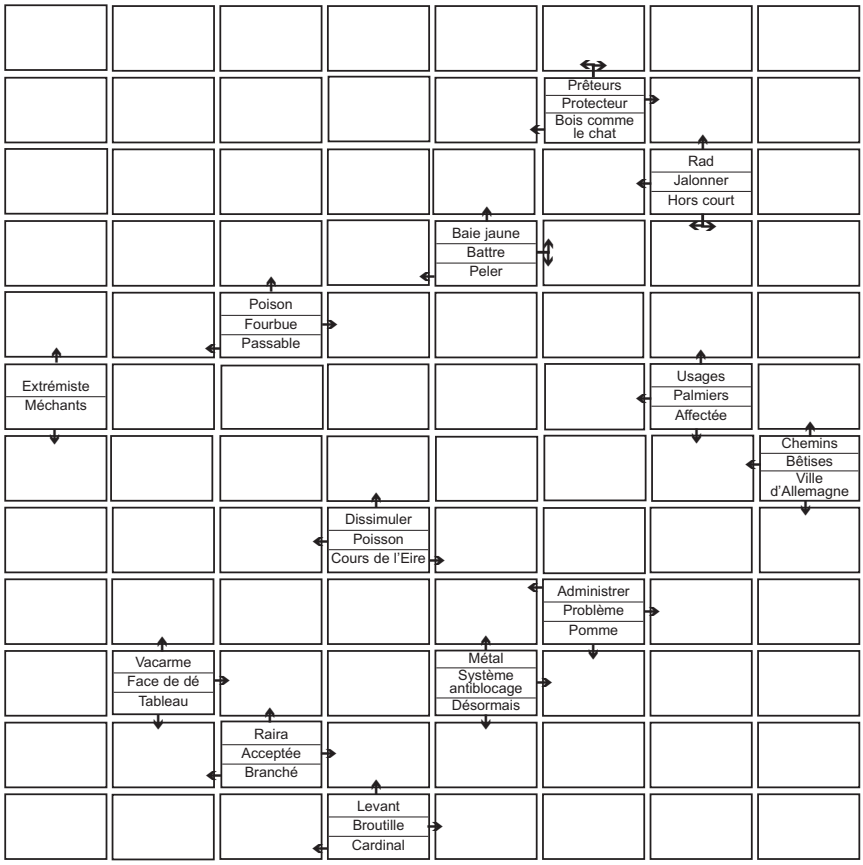
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

			5	6				
		3	9		7		1	
6		9		1				
5				8	6			3
1								7
3			4	9				6
				3		8		5
	8		1		5	9		
				4	8			

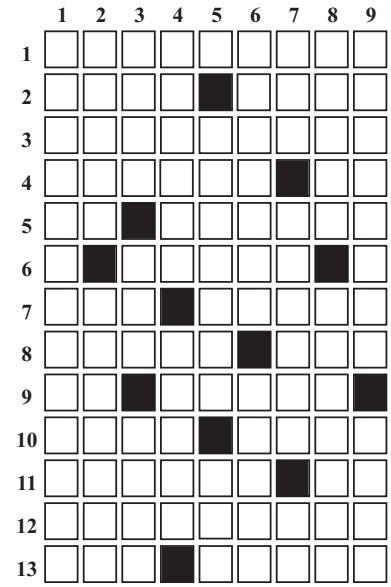
Solutions

3	2	7	8	5	1	9	6	4
9	6	8	2	3	4	1	7	5
5	1	4	9	6	7	8	2	3
8	7	5	3	2	6	4	1	9
1	4	9	5	7	8	2	3	6
2	3	6	1	4	9	5	8	7
4	8	3	7	1	5	6	9	2
6	9	2	4	8	3	7	5	1
7	5	1	6	9	2	3	4	8

Mots fléchés n° 1796



Mots croisés 9/13 n° 1796



HORIZONTALEMENT

1. Réussir – 2. Eminça – Egérie – 3. Entre la poire et le fromage – 4. Apre – Langue – 5. Pan d'étoffe – Teinture – 6. Matières noires – 7. Epouse du rejeton – Ronge peu à peu – 8. Appellé – Symbole de pureté – 9. Devant l'année – Frustrer – 10. Engin à deux roues – Commencement – 11. Echapper à – Compact disque – 12. Epouse d'Aménophis IV – 13. Equerres – Arbrisseau.

VERTICALEMENT

1. D'abord – 2. D'une odeur forte – Restaurée – 3. Effectue un choix – Cardinal – Cheveux – 4. Tablier d'enfant – Esclave grec – 5. Ivresse – Dunes du désert – 6. Entraîner – Genre – 7. Montre ses soles – Considérer à part – Branché – 8. Ancienne épée – Sans détour -9. Survivants – Il a force de loi

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1795

HORIZONTALEMENT

ABSCONSE
SOULS – UT
TUEE – PRE
IRE – DOIT
SR – PASSE
– ENEMA – E
CLOUE – PS
HEUR – CA –
UTE – SAIE
T – URINER
ANSE – ANS
SIEGE – SE

VERTICALEMENT

ASTIS – CHUTAS
BOURRELET – NI
SUEE – NOUEUSE
CLE – PEUR – REG
OS – DAME – SI – E
N – POSA – CANA
SURIS – PAIENS
ETETEES – ERSE

SOLUTION N° 1795

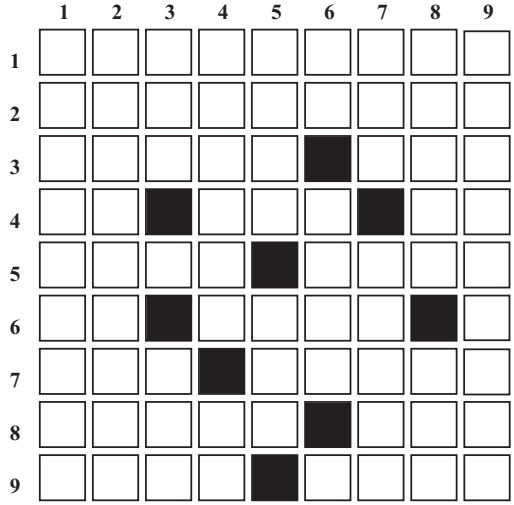
HORIZONTALEMENT

ACCUEILLI
FRANCO – IN
FINIR – DRU
R – AVEREES
ON – ETES – I
NAVREMENT
TRES – UREE
ERS – JETE –
MAIRE – EST
E – COURU – E
NOUS – ERES
TULIPE – UT
STERILISE

VERTICALEMENT

AFFRONTEMENTS
CRI – NARRA – OUT
CANA – VESICULE
UNIVERS – ROSIR
ECRETE – JEU – PI
IO – REMUE – REEL
L – DESERTEUR – I
LIRE – NEES – EUS
INUSITE – TESTE

Mots croisés 9/9 n° 1796



HORIZONTALEMENT

1. Pertinente – 2. Chanter langoureusement – 3. Exigeantes – Obstacle – 4. Troisième homme – Monnaie bulgare – Cale – 5. Pacte atlantique – Question de test – 6. Altesse royale – Costume de scène – 7. Montagnes grecques – D'après – 8. Souveraine – Ciment – 9. Crochet de boucherie – Plat.

VERTICALEMENT

1. Routinier – 2. Jeunes poules – 3. Sans mélange – Planchette – 4. Mammifère carnassier – Venu au monde – 5. Reine des fleurs – Bon à jeter – 6. Non divulgué – Rapidement – 7. Avion léger – Tissu léger – 8. Non étrennée – Hors court – 9. Manière d'agir habituelle.

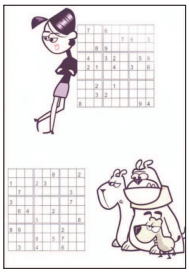
SOLUTION N° 1795

HORIZONTALEMENT

AMABILITE
BANALISER
ALES – BOTS
SA – EPELEE
ODE – CREE –
URSS – AR – F
ROTONS – PI
DIETE – ARE
IT – SOULER

VERTICALEMENT

ABASOURDI
MALADROIT
ANE – ESTE –
BASE – SOTS
IL – PC – NEO
LIBERAS – U
ISOLER – AL
TETEE – PRE
ERSE – FIER

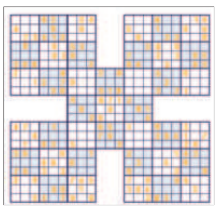


soduku 73

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	5	8		7		9		
	9						4	
6			2					
		7	6					
8				2			7	1
					9	4		3
9					2			
	1			4			3	
				6	5			7



SOLUTIONS

6	1	2	8	7	5	3	9	4
3	8	9	4	1	2	5	6	7
7	5	4	3	6	9	2	1	8
8	2	6	1	5	7	4	3	9
4	3	5	9	8	6	7	2	1
9	7	1	2	3	4	8	5	6
2	9	8	5	4	1	6	7	3
1	6	3	7	2	8	9	4	5
5	4	7	6	9	3	1	8	2

LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE, TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



La Fédération algérienne fixe ses objectifs pour Durban et Rio

La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a fixé ses objectifs pour les championnats d'Afrique, prévus du 22 au 26 juin à Durban (Afrique du Sud) et les jeux Olympiques (JO) de Rio-2016 (5-21 août), en misant notamment sur ses meilleurs sportifs que sont Taoufik Makhloufi et Larbi Bouraâda.



Dans un entretien à l'APS, le président de la FAA, Amar Bouras, s'est attardé sur ces deux compétitions et les athlètes toujours en quête de minima pour le rendez-vous brésilien, avant d'évoquer la relève dont il s'est réjoui des résultats enregistrés jusque-là. Nous espérons décrocher deux podiums à Rio, par Bouraâda (décathlon) et Makhloufi (800m)», a, d'emblée, affirmé le patron de l'instance fédérale. Concernant les championnats d'Afrique, la FAA a évité d'avoir les yeux plus gros que le ventre, en tablant sur des objectifs modérés : «Aux championnats d'Afrique, nous essayerons de remporter 1 à 3 médailles d'or, ainsi qu'un certain nombre de médailles d'argent et de bronze», a-t-il détaillé.

UN APRÈS RAMADHAN «DÉCISIF»

Les semaines qui suivront la fin du mois de Ramadhan seront décisives pour 6 à 8 athlètes algériens, toujours en quête de minima pour les jeux Olympiques de Rio, car ils bénéficieront de conditions plus favorables après la fin du jeûne, selon l'interviewé. Le mois de juillet sera certainement décisif pour les athlètes qui n'ont pas encore réussi leurs minima pour les prochaines Olympiades. Nous avons tablé sur la qualification d'un total de 16 à 18 athlètes pour ces JO, et pour l'heure, seuls dix d'entre eux ont déjà validé leur billet», a-t-il déclaré. Il s'agit de Larbi Bouraâda (décathlon), Souad Aït Salem, Kenza Dahmani, El Hadi Laâmèche et Hakim Saâdi (marathon), ainsi qu'Hicham Bouchicha, Abdelhamid Zerrifi et Billal Tabti (3000 m steeple), sans oublier Taoufik Makhloufi et Amine Belferar (800 m). Neuf (9) de ces 10 athlètes avaient assuré leurs minima avant le mois de Ramadhan et Amine Belferar a été le seul à se qualifier en pleine période de jeûne. C'était le 8 juin, quand l'athlète a réussi les minima du 800 m pour Rio en 1:45.65, lors d'un critérium international en Espagne. Pour leur part, les «retardataires», qui n'ont pas encore réalisé leurs minima pour les JO de Rio, devront probablement attendre la fin du mois de Ramadhan pour être dans des conditions physiques optimales, permettant d'atteindre l'objectif tracé. Tout devrait bien se passer et personnellement, je reste optimiste», a prédit Bouras, ajoutant que les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont dans les normes» et que d'ici au début des Jeux, la FAA aura atteint le quota de 16 à 18 d'athlètes qu'elle s'était engagée à qualifier. Nos athlètes se sont consacrés à la préparation pendant de longs mois et ce n'est que dernièrement qu'ils ont repris la compétition, avec l'objectif de réaliser leurs minima. Etant donné qu'ils ont bien progressé grâce au travail effectué, ils devraient désormais atteindre leur objectif», a espéré le président de la FAA.

LA RELÈVE EST DÉJÀ LÀ, MAIS...

Outre sa satisfaction des seniors, le patron de la FAA s'est réjoui des résultats obtenus par certains jeunes, les qualifiant de «très encourageants», mais en reconnaissant cependant que la «scolarité» de ces jeunots les empêche de se consacrer convenablement à leur carrière sportive.L'ancien entraîneur des champions olympiques Noureddine Morceli et Hassiba Boulmerka a cité, entre autres, l'exemple de Mohamed Yasser Triki (saut en longuer) qui a raté d'importantes compétitions cette saison parce qu'il devait préparer son baccalauréat.La quasi-totalité des jeunes athlètes font des études et ce n'est pas évident de concilier école et sport de haut niveau», a reconnu Bouras, regrettant au passage que «la Fédération manque de moyens pour prendre convenablement soin de ces prometteurs jeunes talents». Parmi les jeunes qui se sont distingués dernièrement, la cadette Chahrazad Khelloufi, sociétaire du CS Hammadit de Béjaïa, qui a établi un nouveau record national au lancer du marteau, avec un jet de 50,17 m. Le sprinteur Mohamed Zerkaoui, sociétaire de la JS Saoura (Béchar) a établi aussi un nouveau record national du 200 m chez les cadets avec un chrono de 21.82, lors du dernier championnat d'Algérie de la catégorie à Batna.

L'ENTRAÎNEUR BOUARATA RÉSILIE SON CONTRAT AVEC LE CA BATNA

L'ENTRAÎNEUR RACHID Bouarata a résilié son contrat avec le CA Batna dimanche soir, quelques jours après l'avoir prolongé d'une année, a appris l'APS auprès de la direction du nouveau promu en Ligue 1 algérienne de football. Bouarata a pris sa décision en raison «des multiples problèmes financiers et administratifs» dans lesquels se débat le club depuis la fin de l'exercice passé, menaçant sérieusement son avenir parmi l'élite, ajoute la même source. Le technicien constantinois avait été l'architecte de la montée des gars des Aurès en Ligue 1, deux années après leur relégation.

SIDHOUM HAMADACHE (O MÉDÉA) QUATRIÈME RECRUE DU DRB TADJENANET

LE DÉFENSEUR de l'Olympique Médéa Sidhoum Hamadache est devenu la quatrième recrue estivale du DRB Tadjenanet (Ligue 1 algérienne de football) en s'engageant pour un contrat de deux saisons, a appris l'APS lundi auprès du club de l'Est. Hamadache rejoint ainsi l'attaquant de l'AS Khroub (Ligue 2) Abdelouahab Djahel, le défenseur du MC Saida (Ligue 2) Ferloul Senouci et le milieu de terrain de l'USM Harrach (Ligue 1) Billel Benaldjia. D'autres éléments sont annoncés du côté du Difaâ dans les prochains jours.

HERIAT ET SEBBAH, 8e ET 9e RECRUES DU MC ORAN

LE MILIEU de terrain Hamza Heriat (USM Blida) et le défenseur Zindeddine Sebbah (ASM Oran) sont devenus respectivement les 8e et 9e recrues du MC Oran depuis l'ouverture du mercato estival, a appris l'APS lundi auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. Heriat et Sebbah se sont engagés la veille pour un contrat de deux ans chacun, précise la même source. Il s'agit de la deuxième expérience des deux joueurs avec les ''Hamraoua'', puisqu'ils avaient déjà fait par le passé un premier passage au sein de la formation phare de la capitale de l'Ouest.

COPA AMERICA 2016

Le Brésil éliminé dès la phase de poules



Le Brésil a été éliminé dès la phase de poules de la Copa America 2016 après sa défaite face au Pérou 1 à 0, dimanche à Foxborough (Massachusetts). Le Brésil s'est incliné sur un but marqué de la main par Raul Ruidiaz (75) et a terminé à la 3e place du groupe A avec quatre points

MC ALGER

La suspension de 10 matchs contre Chaouchi maintenue

LA COMMISSION de recours de la Fédération algérienne de football (FAF) a confirmé la suspension pour dix (10) matchs infligée au gardien de but du MC Alger, Fawzi Chaouchi, a appris l'APS lundi auprès de ce club de Ligue 1 algérienne de football. La sanction de Chaouchi a été maintenue par la commission de recours, selon le courrier que nous venons juste de réceptionner», a indiqué Omar Ghrib, responsable au sein du club de la capitale. Chaouchi a été sanctionné la semaine passée par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) suite aux incidents ayant émaillé la fin de la rencontre face à l'ES Sétif (2-2), le 27 mai passé au stade de Bologhine dans le cadre de la 30e et dernière journée du championnat. Il a été accusé d'avoir agressé le portier de l'ESS, Abderraouf Belhani, lui causant une blessure qui lui a valu un éloignement des terrains pour quatre mois. Au passage, Ghrib a fait savoir qu'il n'était pas disposé à renouveler le contrat de l'ancien portier de la sélection algérienne qui arrive à terme le 30 juin courant. Désormais, je dois engager un autre gardien de but, car Chaouchi va manquer toute la phase aller ou presque, ce qui nous portera préjudice», a précisé le responsable mouloudéen. Le club de la capitale, qui disputera la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine (CAF), a récupéré cet été son gardien international olympique Farid Chaâl, prêté la saison passée à l'USM El Harrach.

FOOTBALL/TRANSFERT

Feghouli va signer pour trois ans avec West Ham

LE MILIEU de terrain international algérien Sofiane Feghouli, en fin de contrat avec le FC Valence (Liga espagnole) devrait s'engager pour trois saisons avec West Ham (Premier league anglaise de football) a rapporté le quotidien britannique Daily Star lundi sur son site officiel. Le joueur âgé de 26 ans s'est montré intéressé par le projet sportif des Hammers, dirigés par l'ancien international croate Slaven Bilic, ajoute la même source. Annoncé initialement à Fenerbahçe (Turquie), Feghouli va finalement opter pour West Ham, qualifié au tour préliminaire de l'Europa League. Feghouli n'a pas trouvé un terrain d'entente avec ses dirigeants pour prolonger son bail après six ans de présence en Espagne. L'ancien joueur de Grenoble Foot 38 (France) s'apprête ainsi à quitter la Liga après six années qui l'ont vu porter les couleurs du FC Valence et de l'UD Almeria (à titre de prêt, ndlr). Feghouli a pris part à la dernière victoire de l'Algérie contre les Seychelles (2-0) à Victoria dans le cadre de la 5e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017), synonyme de qualification pour le rendez-vous du Gabon

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5501 - MARDI 9 RAMADHAN 1437
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	21°
Oran	32°	22°
Constantine	34°	15°
Ouargla	42°	24°

SOLIDARITÉ ILLUSTRANT LE MOIS DE RAMADHAN

Bénévolat exemplaire au restaurant Errahma de la mutuelle des finances

Le restaurant Errahma de la mutuelle des finances, rue Asselah Hocine, en plein centre d'Alger, honore le mois de ramadhan par sa noble action de bénévolat. Il sert chaque heure du ftour, plus de 120 repas dans des conditions exemplaires d'hygiène, d'accueil et d'hospitalité.



Le chargé de cette opération de solidarité, restaurant Errahama de la mutuelle des finances, M. Saber Kerkouche, peut être fier légitimement de l'exploitation de ce centre, menée par une équipe de bénévoles dont la seule motivation est de faire le bien pour le bien.
Du cuisinier au groupe de jeunes qui aident à la préparation des tables ne circule que l'idée du travail bien fait au seul service des démunis. Eux aussi, s'assument en jeûnant comme tout le monde en accomplissant leur lourde tâche sans aucun esprit de contrainte ou d'obligation, si ce n'est explicitement morale et pleinement humanitaire.
Mieux, ils entretiennent en permanence leur bonne humeur, contrastant souvent avec celle parfois maussade des jeûneurs qui maîtrisent mal la faim et la soif. Ici, ces bénévoles de la mutuelle des finances, par leur attitude avenante et généreuse calment et apaisent ces passagers de l'heure du f'tour.
Réservés et humbles, ils se mettent à leur service, ne désirant que leur bien être et leur confort et cela au nom de la Puissance divine. Ils démontrent qu'il existe dans notre société non seulement des gens de bien, conscients du devoir d'être au service de la communauté mais aussi de le faire avec cœur, sincérité, abnégation.
Ils démontrent également que parmi eux se trouve une jeunesse saine, plein d'enthousiasme et de dynamisme, illustrant la fierté du peuple algérien et bien loin des clichés malfaisants qui nous expose ces jeunes sous un mauvais jour.
D'ailleurs avant le f'tour, nombreux sont ceux qui après la prière gorgée, accomplissent la prière du maghreb dans ce même espace que leur réserve la mutuelle des finances. Accueil chaleureux, un couvert au menu consistant, ce lieu du restaurant Errahama de la mutuelle des finances se place avec harmonie à l'esprit de solidarité du mois de Ramadhan.

Kamel Cheriti

DANS DES OPÉRATIONS DE CONTRÔLE À MÉDÉA

8 tonnes de produits alimentaires saisi

PAS MOINS de 8 tonnes de produits alimentaires ont été saisies par les services de la direction du commerce au cours de la 1re semaine du mois de ramadhan, a-t-on appris auprès de ces services.
La valeur de la marchandise, saisie en application des dispositions de la loi relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes, a été évaluée à 1 582 688 DA.
Parmi les produits saisis, l'on recense des boissons sous forme de tubes de 70 ml d'une valeur de 52 millions de cts, découvertes dans un atelier industriel. Le code-barres opposé était non conforme à celui du producteur basé à Alger. En outre, il a été procédé à la fermeture administrative de 16 locaux commerciaux pour des infractions diverses en référence aux conditions de stockage et de froid et de lutte contre la fraude.
brigades de contrôle et de la répression des fraudes ont aussi procédé à la vérification des colis contenant les aliments et denrées alimentaires destinés aux familles démunies préparés dans le cadre des actions de solidarité. Des instructions ont été données aux agents de contrôle de se montrer intransigeants sur tout manquement au respect de l'hygiène pouvant porter atteinte à la santé du citoyen.

N. B.

LUTTE ANTITERRORISTE

Onze bombes détruites à Médéa

ONZE BOMBES, une ceinture explosive et des outils de détonation ont été découverts et détruits dimanche, dans le cadre d'une opération, qui est toujours en cours, menée par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone de Rouaka, wilaya de Médéa, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).
«Dans le cadre de l'opération en cours menée par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone de Rouakeche, wilaya de Médéa (1re Région militaire), un détachement a découvert et détruit, le 12 juin 2016, onze bombes, une ceinture explosive et des outils de détonation», précise le MDN.
A Tamanrasset (6e Région militaire), un autre détachement «a saisi un véhicule tout-terrain et 25 kilogrammes de kif traité», tandis qu'à Tlemcen, (2e Région militaire), des éléments des Garde-frontières «ont arrêté un narcotrafiquant et saisi 21 300 comprimés psychotropes».
Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, des unités des Gardes-côtes de Mostaganem (2e Région militaire) «ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de vingt personnes à bord d'une embarcation pneumatique au nord-est de Cap Willis à Mostaganem».

R. N.

MOSTAGANEM

21 émigrés clandestins interceptés

LES GARDE-CÔTES de Mostaganem ont intercepté, dimanche au large de Hadjadj, 21 émigrés clandestins de plusieurs nationalités africaines, a-t-on appris, hier de source sécuritaire. Ces migrants avaient pris le départ, il y a quelques jours, de la plage de Bouzadjar (Aïn Témouchent), à bord d'un Zodiac à moteur, avant de s'égarer en pleine mer. Ils ont été interceptés au large de la commune de Hadjadj, sur la côte est de Mostaganem. Ils se trouvaient dans un état déplorable, a-t-on souligné. Ces émigrés clandestins ont été transférés vers des structures sanitaires de la région pour leur prise en charge sanitaire. Ils seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi Ali pour émigration clandestine illégale.

R. N.

LE PORTAIL DE JEUX DE MOBILIS « MOBILISTORE «

Mobilis vous offre votre adhésion au club VIP !

MOBILIS et durant le mois sacré de Ramadhan, accompagne ses clients prépayés et postpayés, et leur offre la possibilité d'adhérer gratuitement à son club VIP «MobiliStore» et de bénéficier de l'éventail de jeux proposés. Ainsi, les clients Mobilis, peuvent souscrire gratuitement au club VIP de son portail de jeux pour mobiles MobiliStore, et bénéficier gratuitement d'un nombre illimité de téléchargement de jeux passionnants et ludiques, ainsi que des réductions allant jusqu'à 80% sur l'achat des fonctionnalités optionnelles depuis leur compte client Mobilis. Les clients peuvent souscrire au service MobiliStore de Mobilis via :
- Portail Web par l'URL : store.mobilis.dz
- Portail Wap par l'URL: wap.store.mobilis.dz
- Application Mobile (ODP) téléchargeable sur: store.mobilis.dz ou le play store.

PROMOTION OOREDOO SPÉCIALE RAMADHAN

Personnalisez votre sonnerie d'attente à 1 DA seulement

AVEC l'arrivée du mois de Ramadhan, Ooredoo lance une promotion durant tout ce mois sacré sur son service RANINI, offrant au client un abonnement, et une sonnerie islamique valable deux (2) mois, à 1 DA seulement. Avec le service Ranini de Ooredoo, les clients peuvent personnaliser leur sonnerie d'attente lors de la réception des appels et faire écouter aux appelants des Douaa (prière), Anachid (chants religieux) ou Nassaih (conseils) au lieu du bip d'attente habituel. Le service Ranini de Ooredoo propose au client également un contenu de sonneries très diversifié et sous divers thèmes : Algérien, Oriental, Occidental, Foot, Humour… etc, accessible avec les tarifs habituels à savoir : 40 DA / Mois pour un abonnement Ranini et 50 DA / 2 Mois pour une sonnerie d'une autre catégorie. Pour profiter de ce service, le client dispose de plusieurs choix d'accès, en appelant le 5353, ou en envoyant le code de la sonnerie souhaitée par SMS au 5353, ou bien en composant le code *163#.
A travers cette promotion, valable sur tout le territoire national, Ooredoo partage l'ambiance du mois de Ramadhan avec ses clients.